



UNIVERSITÉ
DE LA VIE

CYCLE DE
FORMATION
BIOÉTHIQUE



FONDER LA
BIOPOLITIQUE

COMMENT **AGIR** POUR UNE **POLITIQUE** AU SERVICE DE LA VIE ?



**CARNET DU
PARTICIPANT**
2017



UNIVERSITÉ
DE LA VIE

CYCLE DE
FORMATION
BIOÉTHIQUE

Sommaire



MODULE 1

LA DIGNITÉ, HUMAINE

PAGE 14



MODULE 2

L'EMBRYON, CITOYEN

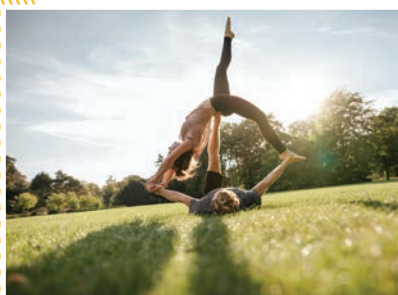
PAGE 28



MODULE 3

LA FAMILLE, POLITIQUE

PAGE 42



MODULE 4

LE CORPS, SOCIAL

PAGE 56

- 3 **Edito**
- 5 **Qui sommes-nous ?**
- 6 **Le Réseau VITA**
- 7 **L'Université de la vie**
- 8 **Le programme 2017**
- 10 **Les intervenants**
- 24 **Focus : Fin de vie**
- 38 **Focus : Maternité**
- 52 **Focus : GPA**
- 64 **Focus : Bébé OGM**
- 68 **Memento : Don d'organe**
- 69 **Memento : A chaque élection, des enjeux biopolitiques**
- 70 **Memento : Le système législatif français**
- 72 **Lexique**
- 75 **Bibliographie**

Les échéances du printemps 2017, après un quinquennat particulier sur les sujets sociétaux, suggèrent de grandes questions et surtout de nouvelles réponses. Ils appellent ce mot « Biopolitique » que nous avons voulu lancer dans le débat, à quelques mois des élections nationales françaises.

Ce mot appartient au vocabulaire de Michel Foucault, qui fut l'un des plus brillants « déconstructeurs ». Mais nous avons choisi de le retourner au profit d'une réflexion renouvelée sur la vie politique.

Par Biopolitique, nous entendons naturellement politique en faveur de la protection de la vie, « de toute la vie et de la vie de tous », ce qui suppose d'être au clair sur l'anthropologie qui anime notre société.

Il ne s'agit pas seulement pour Alliance VITA de constater, commenter voire déplorer la situation, mais – et c'est tout le sens du mot politique – de mettre en exergue ce que chacun peut faire à son propre niveau. Nous aurions pu écrire : tous biopolitiques !

Notre action de terrain, au travers de nos services d'aides, montre à quel point il faut resserrer les liens entre le monde associatif et ceux qui nous gouvernent ou vont nous gouverner, pour faire valoir la dignité des plus fragiles.

Ainsi, sans négliger l'importance de l'engagement dans les partis, nous sommes désireux d'engager des relations exigeantes et confiantes avec de nombreux élus. Mais pour cela, justement, il faut être libre. Nous ne sommes soumis à aucun parti politique ni à aucun candidat. L'Université de la vie ne donnera pas la parole aux partis, ce qui nous aurait mis dans



une situation impossible compte tenu des affrontements en cours, mais elle leur parlera.

Nous donnerons aussi la parole à des grands témoins qui n'appartiennent pas à notre association, mais dont

le parcours nous semble emblématique d'une espérance : chacun d'entre nous peut devenir un acteur politique dès lors qu'il est décidé à agir pour la justice, dans son domaine de compétences, là où il vit, là où il travaille ... « Ici et maintenant »,

“PAR BIOPOLITIQUE, NOUS ENTENDONS NATURELLEMENT POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA VIE. DE TOUTE LA VIE ET DE LA VIE DE TOUS.”

selon les mots de Vaclav Havel, c'est par cette prise de conscience et non en attendant un leader providentiel que nous sommes en mesure de faire advenir cette Biopolitique qui est une urgence. Une véritable urgence qui s'apparente au bord d'un précipice : la logique de chosification de l'être humain et d'individualisation de la société risque de consacrer la loi du plus fort ; l'humanité, coincée entre l'animal et le robot qui la concurrencent, est comme menacée d'une dissolution. C'est pourquoi nous avons cherché les mots-clés à

partir desquels seraient garanties la protection de la vie et de la dignité humaines, aujourd'hui et demain. Ces mots-clés structureront les quatre séquences de cette année, chacune étant le lieu d'un débat fondamental : la dignité, humaine ; l'embryon, citoyen ; la famille, politique et le corps, social.

Comme chaque année, grâce aux nombreux experts et témoins qui se succéderont, nous voudrions que chacun puisse faire une expérience personnelle pour se situer davantage comme acteur de la société. Plus spécialement, cette année, nous allons insister sur la façon dont nous pouvons tous aider les décideurs à un changement culturel en faveur de la famille, de la dignité humaine et de la vie. Non pas par des slogans ou des injonctions simplistes, mais à partir d'un travail de terrain, en osant répondre aux aspirations les plus nobles des Français, avec un leitmotiv qui constitue l'antidote à toute envolée idéologique : retour au réel !

Tugdual Derville

Délégué général d'Alliance VITA

INTRODUCTION

L'Université de la vie est une formation organisée par Alliance VITA, association fondée en France fin 1993 au moment des premières lois bioéthiques.

Depuis plus de 20 ans, Alliance VITA forme et mobilise des milliers de personnes. Elle agit selon deux axes :

- ▶ L'aide aux personnes confrontées aux épreuves de la vie.
- ▶ La sensibilisation du public et des décideurs à la protection de la vie et de la dignité humaine.



DEUX SERVICES D'ÉCOUTE ET D'AIDE :

▶ **SOS Bébé** pour les questions liées à la grossesse et à la maternité : grossesses imprévues ou difficiles, fausses-couches et deuils périnataux, IVG, annonce de handicap, IMG, mal-être post IVG, infertilité (www.sosbebe.org). Appuyés par l'expertise de professionnels, ces services sont animés par des écoutants, spécialement formés et supervisés, membres de VITA.

▶ **SOS Fin de vie** pour les questions liées à la fin de vie ou la grande dépendance : risque d'acharnement thérapeutique, d'euthanasie, d'épuisement des proches ou des soignants, deuil, suicide (www.sosfindevie.org).

Appuyés par l'expertise de professionnels, ces services sont animés par des écoutants, membres de VITA.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Alliance VITA alerte les décideurs et le grand public par des campagnes nationales et internationales d'information.

▶ **Objectif** : sensibiliser à la protection de la vie, au respect de la dignité humaine et à la protection des enfants.

L'association effectue un travail d'étude, d'échange et de réflexion sur les questions inédites posées à la société par l'évolution de la science, des techniques et des modes de vie.

▶ **Modes d'action** : publications, articles, tribunes, conférences, rencontres et débats, témoignages, collaboration avec des experts scientifiques, médicaux, juridiques et des institutions sociales.

Alliance VITA est régulièrement auditionnée par les autorités publiques et au Parlement sur les questions bioéthiques et de fin de vie.

DES ÉQUIPES DÉPARTEMENTALES

Exclusivement financée par des dons privés, Alliance VITA rassemble 37 000 soutiens attachés au respect de vie et de la dignité humaines.

Mouvement indépendant de tout parti politique, Alliance VITA s'appuie sur 1 000 volontaires engagés dans ses équipes départementales. Elles sont renforcées par des milliers de bénévoles lors des grandes campagnes d'information et de sensibilisation.

LES 4 MISSIONS DE VITA

- ▶ Aider les personnes en difficulté
- ▶ Agir pour protéger les plus fragiles
- ▶ Sensibiliser le grand public et les décideurs
- ▶ Former des promoteurs de la culture de vie

VITA c'est aussi...

UN RÉSEAU DE VOLONTAIRES ENGAGÉS



Offrir la formation de l'Université de la vie en visioconférence dans plus de 120 villes en France et à l'étranger, cela représente un véritable défi ! Chaque année, nous nous efforçons de rendre ce cycle accessible au plus grand nombre, afin de sensibiliser le public aux enjeux bioéthiques qui se posent à notre société et qui peuvent aussi rejoindre l'histoire personnelle de chacun, dans un esprit de bienveillance et d'écoute. Cela ne pourrait se faire sans l'implication de toutes nos équipes locales, qui se mobilisent pendant plusieurs mois pour trouver des salles, inviter des témoins locaux, et déployer la communication autour de cet événement.

Marie Vincelot
Responsable du réseau d'Alliance VITA



SE RÉUNIR

Des réunions locales connectées un mardi soir par mois avec toutes les équipes de France.



SE FORMER

Des temps de formation pour être en mesure de mieux décrypter l'actualité et comprendre les débats de société, avec des temps forts comme l'Université de la vie, des MasterClass et l'Université d'été.



AGIR SUR LE TERRAIN

Tout au long de l'année, de nombreuses actions de sensibilisation auprès du grand public et des élus locaux, des parlementaires ou des décideurs du monde de la santé.

136 équipes locales

1 000 volontaires engagés et plusieurs centaines de bénévoles en soutien aux grandes campagnes

Hélène, VITA'jeune

"VITA jeunes, c'est d'abord une véritable aventure en équipe ! Chaque semaine, entre jeunes, nous partageons tous la volonté inlassable d'approfondir les sujets bioéthiques actuels de notre société.

Les actions proposées par Alliance VITA nous permettent de nous confronter au réel et nous donnent envie d'approfondir un peu plus notre engagement en nous formant davantage sur des sujets tels que la GPA, la PMA, l'euthanasie ou le transhumanisme, pour pouvoir ensuite en parler autour de nous plus facilement !"

POUR REJOINDRE UNE ÉQUIPE VITA

Rendez-vous sur le site
www.alliancevita.org/agir

Canada

Etats-Unis

L'UNIVERSITÉ DE LA VIE D'ALLIANCE VITA



UNIVERSITÉ DE LA VIE

CYCLE DE FORMATION BIOÉTHIQUE

Emilie Parias à Lyon

“Organiser une Université de la vie locale, c’est pouvoir partager avec le plus grand nombre la richesse de la formation dont nous avons la chance de bénéficier toute l’année en tant que membres VITA. Cette motivation nous a également donné l’envie de proposer deux salles aux Lyonnais cette année.”



L’Université de la vie est un cycle de formation qui propose de parcourir et d’approfondir en plusieurs soirées les enjeux actuels de la bioéthique pour agir au service de la vie. Une façon de susciter une réflexion pratique et concrète, ancrée dans le quotidien, sur le sens de la vie humaine.

Ce cycle de formation est animé par les permanents de l’association Alliance VITA. S’appuyant sur l’expérience de ses services d’écoute et son analyse des textes législatifs, politiques, scientifiques, ainsi que des cas médiatiques, elle y propose un panorama des grandes questions bioéthiques, du début à la fin de la vie.

PRÈS DE 200 EXPERTS ET TÉMOINS LOCAUX SONT DÉJÀ INTERVENUS DEPUIS LA CRÉATION DE L’UNIVERSITÉ DE LA VIE EN 2006.

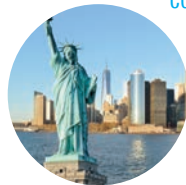
Médecins, universitaires et professionnels ont ainsi partagé leur expérience de la rencontre avec des personnes confrontées à la vulnérabilité et leur questionnement bioéthique avec nos milliers de participants.

30 000

personnes formées à l’Université de la vie depuis plus de 10 ans

Sybile Groffilier à New-York

“Pour la troisième année consécutive, nous organisons à Larchmont (New-York) l’Université de la vie. VITA est peu connue dans les milieux francophones expatriés avec un besoin d’information et de formation sur tous ces sujets qui touchent à la vie. La communauté francophone est curieuse et cela facilite notre organisation avec une communication qui se fait essentiellement par mail et de bouche à oreille !”



Laurence Schaepelynck à Marseille

“A Marseille, nous avons choisi de proposer 7 lieux distincts pour suivre l’Université de la vie.

Nos 3 équipes locales se séparent ainsi en petits groupes de 2 ou 3 bénévoles pour organiser la communication, l’accueil et l’animation des soirées dans chaque quartier. Cela permet ainsi aux participants de suivre une formation de qualité, dans un esprit convivial tout en tissant des liens de proximité.”



Tout est biopolitique !

L'actualité de notre pays est remplie d'événements politiques qui se succèdent à un rythme effréné. Dans cette surabondance d'images et de débats, il est trop rare d'entendre aborder les questions de la protection de la vie ou de la dignité de l'homme.

Pourtant, la vision de notre société sur la vie humaine conditionne tous les domaines de l'action politique, et influence profondément nos existences. C'est ce dont Alliance VITA est chaque jour le témoin, à travers son travail et ses contacts avec les personnes souffrantes, avec le grand public, ou encore avec nos décideurs.

Notre expérience nous convainc également que le véritable changement politique commence en chacun de nous, par une prise de conscience : nous sommes tous capables d'avoir un impact positif sur notre milieu de vie, d'agir autour de nous, de nous relier à d'autres et d'assumer une part de l'Histoire...

C'est ce que nous allons creuser ensemble au cours de cette nouvelle Université de la vie, acceptant d'avance de nous laisser transformer par ce que nous allons échanger : c'est ainsi que nous mettrons en œuvre un réel changement biopolitique pour le bien de tous.

François-Xavier Pérès
Président d'Alliance VITA



MODULE 1

La dignité, humaine

François-Xavier Pérès
**Introduction générale,
pourquoi la biopolitique ?**

Martin Steffens
Le regard du philosophe sur la dignité

Damien le Guay
La dignité au cœur de la fin de vie

Aude Mirkovic
La dignité, question de Droit

Tugdual Derville
Les défis biopolitiques de la dignité

Henri de Soos
**Une campagne biopolitique
d'Alliance VITA**

Tanguy Chatel
**Grand témoin, au service
du bien commun**

Caroline Roux
Le discours biopolitique VITA

LE PROGRAMME

MODULE 2 L'embryon, citoyen

Martin Steffens
**Le regard du philosophe
sur l'embryon**

Aude Mirkovic
L'embryon, question de Droit

Delphine Ollive
Enceinte maternelle et vie anténatale

Caroline Roux
Les défis biopolitiques de l'embryon

Valérie Boulanger
**Une campagne biopolitique
d'Alliance VITA**

Bernadette Lemoine
**Grand témoin, au service
du bien commun**

Blanche Streb
Le discours biopolitique VITA

MODULE 3 La famille, politique

Martin Steffens
Le regard du philosophe sur la famille

Mathieu Detchessahar
**La famille, lieu d'émergence
de la politique**

Thibaud Collin
**Que dit le "S" du ministère
des Familles ?**

Henri de Soos
Les défis biopolitiques de la famille

Caroline Roux
**Une campagne biopolitique
d'Alliance VITA**

Guillaume Drago
**Grand témoin, au service
du bien commun**

Tugdual Derville
Le discours biopolitique VITA

MODULE 4 Le corps, social

Martin Steffens
Le regard du philosophe sur le corps

Sophie Lutz
Tout part du corps fragile...

Xavier Mirabel
Le corps de la médecine

Tugdual Derville
Les défis biopolitiques du corps

Gilles Hériard Dubreuil
**Grand témoin, au service
du bien commun**

François-Xavier Pérès
Entrons en biopolitique !

L'ÉQUIPE NATIONALE D'ALLIANCE VITA



François-Xavier PÉRÈS

Président

Il travaille en Ressources Humaines dans le domaine de la construction. Il a d'abord rejoint une équipe d'Alliance VITA dans le Tarn-et-Garonne, puis est devenu délégué départemental pour la Loire-Atlantique avant d'être élu président en février 2014.

SUIVEZ SON ACTUALITÉ :

🐦 @FXPERES



Henri DE SOOS

Secrétaire général

Responsable des relations politiques, il a participé à ce titre à plusieurs auditions parlementaires sur les questions de fin de vie. Il assure la veille juridique et l'élaboration des « Décodeurs » sur l'évolution des lois. Il est également animateur du service d'écoute SOS Fin de vie (www.sos-findevie.org).

SUIVEZ SON ACTUALITÉ :

🐦 @HENRIDESOOS



Tugdual DERVILLE

Délégué général

Il organise le développement de l'association au niveau national et local. Chroniqueur et conférencier, il intervient fréquemment dans les médias dans tous les domaines liés à la bioéthique et au respect de la personne humaine. En 1986, il a fondé l'association A Bras ouverts, accueillant des enfants et des jeunes handicapés. Il fonde le service d'écoute SOS Fin de vie en 2004. En 2013 et 2014 il est l'un des porte-paroles de la Manif pour tous. C'est un des 3 co-initiateurs du Courant pour une écologie humaine lancé en 2013. Il est aussi l'un des porte-paroles du mouvement anti-euthanasie « Soulager mais pas tuer ».

Auteur de : « *Le Bonheur blessé, avortement, eugénisme et euthanasie en question* » (2005), « *La Bataille de l'euthanasie, enquête sur les 7 affaires qui ont bouleversé la France* » (Ed. Salvator - 2012), « *Le temps de l'Homme, pour une révolution de l'écologie humaine* » (Ed. Plon - 2016)

SUIVEZ SON ACTUALITÉ :

🐦 @TDERVILLE

🌐 WWW.TUGDUALDERVILLE.FR



Caroline ROUX

Déléguée générale adjointe & directrice de VITA International

Spécialisée dans l'écoute des personnes en difficulté, elle coordonne les services d'aide et d'écoute SOS Bébé et SOS Fin de vie. Chargée du développement de VITA International, elle est membre fondateur de différentes initiatives internationales notamment No Maternity Traffic pour l'abolition de la gestation pour autrui. Elle développe des partenariats en Europe et dans le monde.

Elle est intervenue comme expert au cours d'auditions parlementaires ces dernières années sur les questions de bioéthique, et dans les médias.

Elle a lancé en 2010 la publication du Guide des aides aux femmes enceintes.

Auteur de : *S'engager pour une culture de vie* dans l'ouvrage collectif « *Le sens spirituel des cultures* » (Ed. Parole et Silence, 2016)

SUIVEZ SON ACTUALITÉ :

🐦 @CAROLINEROUX1



Blanche STREB

Directrice des Etudes

Docteur en pharmacie, elle participe au travail de documentation et de réflexion sur les différents enjeux thématiques.

A ce titre, elle produit des analyses régulières (Notexpert, fils d'actu) sur les sujets d'actualité bioéthique, en particulier scientifiques. En 2016, elle a été auditionnée par l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (Opecst) sur l'embryon humain et les modifications génétiques.

SUIVEZ SON ACTUALITÉ :

🐦 @BLSTREB



Valérie BOULANGER

Responsable du service d'écoute SOS Bébé

Spécialiste des questions liées à la maternité et à la grossesse, elle anime la ligne éditoriale du site Internet et assure l'encadrement des écoutants qui apportent aux personnes concernées un accompagnement personnalisé.





GRANDS TÉMOINS AU SERVICE DU BIEN COMMUN



Tanguy CHÂTEL

Docteur en sociologie
des religions et de la laïcité

Spécialisé dans la recherche sur les soins palliatifs et l'accompagnement, il intervient dans de nombreux enseignements universitaires de soins palliatifs et d'éthique. Il a été chargé de mission à l'Observatoire national de la fin de vie entre 2010 et 2014. Depuis 2001, il accompagne bénévolement des personnes en fin de vie. Il donne également de nombreuses conférences sur le thème « Sens et Fin de vie ».

SUIVEZ SON ACTUALITÉ :

 @TANGUYCHATEL



Guillaume DRAGO

Docteur en droit, agrégé,
professeur

Il dirige un Master de Recherche. Il a été doyen de la Faculté de droit et de science politique de Rennes. Il est le président de l'Institut Famille et République qu'il a co-fondé en 2013 (think-tank de juristes magistrats, haut-fonctionnaires, professeurs...) dont la vocation est d'élaborer des propositions, essentiellement juridiques, sur toutes les questions liées aux droits de la personne humaine et de la famille. Il est également auteur de nombreux ouvrages et publications en droit constitutionnel.



Gilles HÉRIARD DUBREUIL

Consultant en gestion
des crises environnementales

Gilles Heriard Dubreuil a reçu une formation en mathématiques et sciences humaines. Il a ensuite développé des activités de recherche et de conseil dans les domaines de la gouvernance des activités à risques et du développement durable au sein du cabinet de conseil Mutadis, dont il est directeur. Il est secrétaire du réseau européen de vigilance citoyenne sur la sûreté et la transparence dans le nucléaire, **Nuclear Transparency Watch**, et co-initiateur du **Courant pour une Ecologie humaine**.



Bernadette LEMOINE

Psychologue
et psychothérapeute

Elle est spécialisée dans l'accompagnement des enfants et adolescents souffrants de troubles psychologiques divers et d'angoisses à la suite de séparations mal vécues dans la petite enfance. Elle a organisé de nombreuses formations destinées aux jeunes parents qui veulent approfondir leur rôle éducatif et a fondé MCAdS, une association qui a pour but de former des thérapeutes prenant en compte les conséquences de l'angoisse de séparation.

SUIVEZ SON ACTUALITÉ :

 @LEMFW

 WWW.MCDAS.ORG



Thibaud COLLIN

Philosophe, agrégé

Philosophe et écrivain français, il travaille sur des questions de philosophie morale et politique. Il enseigne en classes préparatoires à Paris et fait aussi partie du corps professoral de l'institut d'études anthropologiques Philanthropos. Auteur de « *Les lendemains du mariage gay* » (2012), « *Sur la morale de Monsieur Peillon* » (2013).

SUIVEZ SON ACTUALITÉ :
 WWW.PHILOSOPHE-CHRETIEN.BLOGS.LA-CROIX.COM



Mathieu DETCHESSAHAR

Docteur en gestion et professeur agrégé

Il enseigne à l'Institut d'économie et de management de Nantes et est membre fondateur du Groupe de Recherche Anthropologie Chrétienne et Entreprise (GRACE). Ses recherches portent essentiellement sur les relations entreprises, management et société. Il est l'auteur de nombreux articles scientifiques.

Auteur de : « *Le marché n'a pas de morale : Ou l'impossible société marchande* », (Ed. Le Cerf - 2015)



Damien LE GUAY

Philosophe

Damien Le Guay est maître de conférences à HEC et enseigne à l'Espace éthique de l'AP-HP. Il est président du Comité national d'éthique du funéraire et membre du comité scientifique de la SFAP. Il intervient régulièrement dans Le Figaro-vox et dans Famille Chrétienne. Il a publié de nombreux livres sur les questions de fin de vie.

Auteur de : « *Le fin mot de la vie* » (Ed. Le Cerf - 2014)



Sophie LUTZ

Chroniqueuse et conférencière.

Philosophe de formation, elle est chroniqueuse à Famille chrétienne, l'Invisible et Ombres et Lumière, revue de l'Office chrétien des personnes handicapées. Elle est auteure de « *Philippine, la force d'une vie fragile* » (Prix humanisme chrétien 2008), et « *Derrière les apparences* » (2012) dans lesquels elle témoigne de son quotidien avec sa fille, Philippine, polyhandicapée. Et en 2016, elle a publié « *Donne-moi des baisers de ta bouche. Balade en couple dans le jardin de la sexualité.* »

SUIVEZ SON ACTUALITÉ :

 @LUTZ_SOPHIE





Dr Xavier MIRABEL

Médecin oncologue
Conseiller médical d'Alliance
VITA

Médecin oncologue à Lille, il a été le Président d'Alliance VITA de 2002 à mars 2014 et demeure aujourd'hui le conseiller médical de l'association. À ces titres, il est régulièrement auditionné au Parlement et à l'Assemblée nationale, notamment sur la révision des lois de bioéthique et sur la fin de vie. Il donne également de nombreuses conférences thématiques. Il est le coordinateur médical du site d'écoute SOS Fin de vie.

Co-auteur de : « Euthanasie, les enjeux du débat » (2004). Il tient une chronique bioéthique hebdomadaire à la radio <https://rcf.fr/actualite/chronique-bioethique>

SUIVEZ SON ACTUALITÉ :

@XAVMIRA



Aude MIRKOVIC

Juriste

Elle est docteur en droit, maître de conférences en droit privé et directrice du Master 2 Droit des biotechnologies. Elle est porte-parole de l'association Juristes pour l'enfance et membre de l'Institut Famille et République. Elle est spécialisée en droit de la famille et de la bioéthique, conférencière et auteure de nombreux livres et publications.

Auteur de : « PMA, GPA. Quels respects pour les droits de l'enfant ? » (Ed. Téqui - 2016)

SUIVEZ SON ACTUALITÉ :

@AUDEMIRKOVIC

WWW.JURISTESPOURLENFANCE.COM



Dr Delphine OLLIVE

Médecin gynécologue
obstétricienne

Gynécologue obstétricienne depuis 15 ans, elle exerce en maternité une activité obstétricale de consultations et d'accouchements.



Martin STEFFENS

Philosophe

Martin Steffens est agrégé de philosophie. Il enseigne à Metz, en classes préparatoires. Conférencier, il est aussi auteur d'études, d'articles et de nombreux livres à succès comme : « Petit traité de la joie-consentir à la vie » (Prix Humanisme chrétien 2013), « La Vie en bleu » (2014) et plus récemment « Rien de ce qui est inhumain ne m'est étranger » (2016).



MODULE 1

LA DIGNITÉ, HUMAINE

Désormais coincé entre l'animal et le robot, l'homme doit aujourd'hui consentir à ce qui le spécifie. Un mot s'impose : dignité.

Remis en cause de part et d'autre.

D'abord par ceux qui contestent à l'humanité sa suprématie sur le reste du vivant.

Ensuite, par ceux qui estiment qu'il y a des degrés de dignité en fonction de degrés d'humanité. La controverse sur l'euthanasie est ainsi marquée par une empoignade autour de ce mot : la dignité est-elle ontologique ou relative ?

Enfin, par ceux qui rêvent de créer un homme nouveau, ravalant l'homo sapiens basique à l'état d'indignité, de futur sous-homme.

Entrer en biopolitique, c'est donc s'attacher aux ressorts de ce mot-clé.

Faire l'expérience de la dignité nous rend responsables les uns des autres.



POURQUOI LA BIOPOLITIQUE ?

Introduction générale

“TOUTE PÉRIODE ÉLECTORALE CONSTITUE,
POUR LA CAUSE DE LA VIE,
UNE MENACE ET UNE OPPORTUNITÉ.”



Alors que les débats de société sont permanents, l'enjeu du respect de la vie risque d'être occulté. C'est pourquoi Alliance VITA se doit d'être très présente et pour cela nous disposons d'un savoir-faire unique. Depuis des années, nous dé-cryptons avec précision et pertinence, pour les responsables politiques et leurs équipes, l'ensemble des réformes et des projets de réforme qui concernent la vie et la famille. Les élus reconnaissent notre cohérence. Ils nous auditionnent pour bénéficier de notre expertise. Nous concilions une exigence absolue sur le fond avec le souci de rester au contact de ceux qui nous gouvernent ou vont nous gouverner, sans rien abandonner des convictions qui nous animent.

FRANÇOIS-XAVIER PÈRES
PRÉSIDENT D'ALLIANCE VITA

NOTES...

A large area with horizontal dashed lines for taking notes, set against a background of fine diagonal lines.



“Chacun de nous est libre de ses mouvements en un terrain piégé : si nous voulons avancer quand même et vivre pleinement l’aventure de cette vie, mieux vaut nous considérer les uns les autres comme des compagnons de route. Tout le contraire de s’indigner. Quand par sens de l’honneur, ou par dégoût, je m’indigne de l’homme tombé et me désolidarise de lui, ce que je conserve en respectabilité, je le perds en fraternité.”

MARTIN STEFFENS, *RIEN DE CE QUI EST INHUMAIN NE M'EST ÉTRANGER*, (POINTS - 2016)

NOTES...

A series of horizontal dotted lines for taking notes, starting from the 'NOTES...' header and extending down the page.

LA DIGNITÉ AU CŒUR DE LA FIN DE VIE



« L'essentiel est invisible pour les yeux », dit le Petit Prince aux hommes pressés qui ne savent pas voir l'essentiel et comptent avec l'intelligence sans compter sur le cœur. La dignité est invisible. Personne ne la mesure jamais. (...) La dignité n'est pas une qualité de l'œil. Elle n'est pas naturelle mais s'apprend et se cultive. Elle naît et meurt dans ce qui me pousse à voir ou ne pas voir « l'essentiel » du Petit Prince. Elle est fragile, volatile, imperceptible et pourtant rien jamais ne se fait sans elle. Elle donne des raisons de vivre ou « fond comme neige au soleil ». Et plus nous parlerons de la « fin de vie » avec le vocabulaire de l'hôpital et des médecins et non celui de l'hospitalité humaine, plus nous parlerons des protocoles juridiques et non de la dignité, des drogues à prendre et non de la responsabilité fraternelle, plus nous réduirons les patients en malades, et « la vie jusqu'au bout » en une fin de vie. C'est aussi une question de grammaire, de mots employés, de disposition d'esprit, de discours tenus. Est-il question, dans cette dernière ligne droite, de mettre un point final ou d'accompagner des points de suspension ?

“LA DIGNITÉ N'EST PAS UNE QUALITÉ DE L'ŒIL. ELLE N'EST PAS NATURELLE MAIS S'APPREND ET SE CULTIVE.”



DAMIEN LE GUAY

LE FIN MOT DE LA VIE (EDITIONS DU CERF - 2014).

NOTES...

Area with horizontal dashed lines for taking notes.



“LA PERSONNE N’EST PAS DIGNE PARCE QUE LE DROIT LUI ATTRIBUE UNE DIGNITÉ MAIS PARCE QU’ELLE L’EST EN ELLE-MÊME.”



Étant intrinsèque à la personne, la dignité est indépendante de toute convention, notamment sociale. Elle ne dépend pas de la reconnaissance d’autrui et, en particulier, n’est pas attribuée par le droit. La personne n’est pas digne parce que le droit lui attribue une dignité mais parce qu’elle l’est en elle-même, même si le respect effectif de cette dignité dépend en fait de sa reconnaissance par le droit.



AUDE MIRKOVIC

LA NOTION DE PERSONNE. ÉTUDE VISANT À CLARIFIER LE STATUT JURIDIQUE DE L’ENFANT À NAÎTRE (2003)

NOTES...

Lined area for notes with horizontal dashed lines.

LES DÉFIS BIOPOLITIQUE DE LA DIGNITÉ



“

Les tenants d'une dignité relative, dépendante soit de l'état de développement ou de santé, soit de la volonté de l'individu, ne trouvent pas leur compte dans l'idée d'une dignité s'imposant à tout homme et pour tout homme, et dont nous ne serions pas maîtres. Ceux qui prônent la notion d'autonomie absolue, clé de voûte de l'éthique relativiste, refusent une dignité absolue. Mais c'est bien cette conception « ontologique » de la dignité humaine que consacre la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Échaudés par les dérives totalitaires qui l'ont précédée, ses rédacteurs savent qu'à partir du moment où un homme pourrait prétendre avoir perdu sa dignité, certains risquent de se voir nier la leur... Le texte reconnaît donc dans son préambule que tous les membres de la famille humaine possèdent une « dignité inhérente » et dispose dans son article premier que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Les droits de l'homme « à la française » sont bien la rançon de sa dignité.



“LES DROITS
DE L'HOMME
« À LA FRANÇAISE »
SONT BIEN LA RANÇON
DE SA DIGNITÉ.”



”

TUGDUAL DERVILLE

LE TEMPS DE L'HOMME - POUR UNE RÉVOLUTION DE L'ÉCOLOGIE HUMAINE.
(PLON, 2016)

NOTES...

Area with horizontal dashed lines for taking notes.

UNE CAMPAGNE
BIOPOLITIQUE
d'Alliance VITA



“LA SOLIDARITÉ
INTER-GÉNÉRATIONS
EST PLUS QUE JAMAIS
VITALE !”

“

L’accompagnement de la fin de vie devient un enjeu biopolitique majeur en France. Enjeu économique, avec de plus en plus de personnes très âgées et dépendantes, nécessitant des prises en charge médicales dont le coût financier sera croissant pour la Sécurité sociale. Enjeu humanitaire surtout, car avec l’éclatement des familles, l’anonymat des grandes villes et l’individualisme du « chacun pour soi », beaucoup de personnes en fin de vie sont confrontées à la solitude et à la perte du sens de leur vie. La solidarité inter-génération est plus que jamais vitale !

”

HENRI DE SOOS

NOTES...

A large area with horizontal dashed lines for taking notes, set against a background of diagonal hatching.

GRAND TÉMOIN AU SERVICE DU BIEN COMMUN



Depuis le début du XX^e siècle, notre époque est caractérisée par un individualisme et un matérialisme grandissants qui semblent s'être accompagnés d'un déclin préoccupant de l'esprit collectif et des solidarités. Le souci de soi en serait venu à primer sur le souci de l'autre et notre monde serait désormais en danger d'atomisation sociale.

Cette image, invoquée à l'envi, est cependant à nuancer. Si l'individualisme confine désormais à la transcendance de soi, il n'a pas pour autant éteint la solidarité. Sur fond de crises multiples (écologique, sociale, financière, etc.), il semble même l'avoir dynamisée. Celle-ci se réinvente et prend des formes inédites, le plus souvent en dehors des circuits institutionnels classiques.

Le goût de «vivre ensemble» n'est pas mort. Il vit encore même si c'est souvent de manière paradoxale. Réussir à vivre pour soi tout en prenant soin d'autrui est un défi très actuel.

“RÉUSSIR À VIVRE
POUR SOI TOUT
EN PRENANT SOIN
D'AUTRUI EST UN DÉFI
TRÈS ACTUEL.”



TANGUY CHATEL
SENS ET SOLIDARITÉS, TANGUYCHATEL.FR

NOTES...

Area with horizontal dotted lines for taking notes.

LE DISCOURS BIOPOLITIQUE

VITA



“

Cette proposition de choisir la vie, assortie de bénédiction, semble dessiner ce qu'est la culture véritable, qui intègre la dimension spirituelle, sociale et personnelle des êtres humains. Elle prend en compte cette tension par laquelle l'homme serait capable d'abdiquer son humanité et cette formidable dignité qui le rend mystérieusement différent des autres créatures.

La culture a un rôle de premier plan au niveau de l'être, du discernement et de l'accomplissement des personnes. (...) C'est pourquoi une culture de vie ne peut se déployer que par une éthique solide, avec comme boussole le respect de toute la vie et la vie de tous, le respect de tout l'homme et de tous les hommes.

“LA CULTURE A UN RÔLE DE PREMIER PLAN AU NIVEAU DE L'ÊTRE, DU DISCERNEMENT ET DE L'ACCOMPLISSEMENT DES PERSONNES.”

”

CAROLINE ROUX

S'ENGAGER POUR UNE CULTURE DE VIE DANS L'OUVRAGE COLLECTIF LE SENS SPIRITUEL DES CULTURES (PAROLE ET SILENCE - 2016)

NOTES...

Lined area for notes with horizontal dotted lines.

FOCUS FIN DE VIE

Depuis sa fondation, Alliance VITA a multiplié les actions contre l'euthanasie et encouragé le développement d'une culture palliative : productions de reportages, d'argumentaires et d'outils de formation, conférences, auditions parlementaires, pétitions, enquêtes (notamment auprès des personnes âgées), manifestations de rue, évènements médiatiques, création de groupes de parole soignants-soignés, etc.

Plus de 100 « **HAPPENINGS** » **ET MOBILISATION DE RUE** organisées dans toute la France avec un fort retentissement médiatique, pour la protection des personnes âgées et dépendantes, et contre l'euthanasie.

UNE ENQUÊTE DE RUE « PARLONS LA MORT » (2014) pour lever le tabou sur la fin de vie, la mort et le deuil, recueillant plus de 1 000 photo-témoignages. Parlonslamort.fr

PUBLICATION D'UN LIVRE ENQUÊTE de Tugdual Derville, délégué général, « *La Bataille de l'Euthanasie* » chez Salvator (2012)



principales actions d'Alliance VITA

Création et animation d'un **MOUVEMENT ANTI-EUTHANASIE « SOULAGER MAIS PAS TUER »** pour dénoncer l'euthanasie masquée de la première proposition la loi Claeys-Leonetti. Un mouvement parrainé par Philippe Pozzo di Borgo, qui a eu un puissant impact médiatique.

2 GRANDES TOURNÉES DE CONFÉRENCES pour alerter les Français (2011-2012) avec 50 soirées-débats sur le thème « maîtriser la mort ? » mobilisant 150 orateurs.

Plus d'une dizaine d'**AUDITIONS PARLEMENTAIRES**, sur les questions de la fin de vie.

CHRONOLOGIE

LE SERVICE D'ÉCOUTE SOS FIN DE VIE

2004

Création du service d'écoute-par email SOSfindevie

2005

Création de la carte vigilance fin de vie

2016

Lancement d'une ligne d'écoute téléphonique SOSfindevie

2017

La « carte vigilance fin de vie » devient le « Guide des directives anticipées »



LE CHIFFRE

2 500

personnes
accompagnées
par SOS Fin de vie

VERBATIM

« Les aidants jouent un rôle majeur dans l'accompagnement de leur parent, voisin ou ami, avec beaucoup de discrétion, de persévérance et d'affection attentive. Nous mesurons bien tout leur engagement au quotidien, mais aussi leur souffrance intérieure quand ils sont confrontés à des situations qu'ils ne parviennent plus à maîtriser. Parfois, le poids devient trop lourd, et nous leur conseillons effectivement de prendre du temps pour eux, de prendre du recul, de se faire eux-mêmes épauler. Sinon, on peut arriver à des situations d'épuisement ou de conflits avec les autres membres de la famille ou le corps médical. Aider les aidants est un véritable objectif de solidarité nationale et de santé publique. »

HENRI DE SOOS

LE ZOOM

sos fin de vie
ÉCOUTER, RELIER, ACCOMPAGNER

LE SERVICE D'ÉCOUTE

Créé en 2004, SOS Fin de vie est un service d'écoute animé par Alliance VITA. Traitant toutes les questions liées à la fin de vie, il permet aux personnes très malades, à leurs proches et au personnel de santé de poser leurs questions et de recevoir des éclairages et conseils utiles.

GUIDE ET FORMULAIRE DES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Après la loi Leonetti de 2005, Alliance VITA a décidé d'élargir son service, en éditant un guide pour tous, pour expliciter la volonté de recevoir des soins ajustés, « sans acharnement thérapeutique ni euthanasie ». Ce document, appelé alors « Carte vigilance fin de vie », sera transformé début 2017 en un « Document des directives anticipées », plus complet et plus précis, conforme à la nouvelle loi sur la fin de vie du 2 février 2016.



Qu'est-ce que la Biopolitique ?

Tout projet politique cohérent suppose une claire vision de l'homme. Pour déterminer l'avenir d'une société, la « biopolitique » (traitement politique des questions bioéthiques) est devenue cruciale.

Cette intuition, qui a présidé à la fondation d'Alliance VITA en 1994, n'a cessé d'être confirmée. L'équilibre et le dynamisme de notre nation dépendent largement du statut de la vie humaine, particulièrement dans ses phases de grande vulnérabilité. Selon les orientations prises, soit les liens de solidarité sont renforcés, soit, au contraire, ils sont peu à peu détruits.

La biopolitique traite de multiples questions : politiques d'accueil de la vie, d'accompagnement de la maternité, de protection de l'enfance, de la famille ; politiques du « grand âge », du handicap et de la dépendance, de l'accompagnement de la fin de vie et du développement des soins palliatifs ; politiques de la recherche biomédicale et de l'utilisation du corps humain, etc.

Chaque domaine doit tenir compte du contexte dans lequel vivent nos concitoyens : solitude, précarité affective, économique et sociale, dissolution des liens familiaux, culture de « déconstruction » ; sans oublier la tentation transhumaniste, alors que la perspective de bouleversements majeurs liés aux biotechnologies est trop souvent négligée par les politiques.

Dans cet espace internet dédié, Alliance VITA a choisi d'informer les Français en continu sur ces enjeux bioéthiques. Nous y présenterons des bilans, des décryptages des propositions des candidats et de leurs prises de parole dans les médias ainsi que des outils de formation et d'action pour peser dans les débats. Il s'agit là d'aider chacun à discerner mais aussi à agir, comme le fait VITA, auprès des partis et des candidats, sans attendre le jour de l'élection.



“ IL N'Y A PAS DE POLITIQUE DIGNE DE CE NOM SANS CONCEPTION AJUSTÉE DE L'HOMME ”

TOUT PROJET COHÉRENT SUPPOSE UNE CLAIRE VISION DE L'HOMME QUI RESPECTE LES FONDAMENTAUX DE L'ÉCOLOGIE HUMAINE.

L'ÉQUILIBRE ET LE DYNAMISME D'UNE NATION DÉPENDENT LARGEMENT DU STATUT DE LA VIE HUMAINE, PARTICULIÈREMENT DANS SES PHASES DE GRANDE VULNÉRABILITÉ.

SELON LES ORIENTATIONS PRISES, SOIT LES LIENS DE SOLIDARITÉ SONT RENFORCÉS, SOIT, AU CONTRAIRE, ILS SONT PEU À PEU DÉTRUITS.

- 1 Protéger l'embryon humain
- 2 Résister à l'eugénisme et au transhumanisme
- 3 Prévenir l'IVG
- 4 Protéger l'enfant de la PMA sans père
- 5 Défendre l'enfant et la femme contre la GPA
- 6 Préserver l'intégrité du mariage
- 7 Accueillir et soutenir les personnes handicapées
- 8 Accompagner le grand âge et la dépendance
- 9 Développer les soins palliatifs
- 10 Lutter contre l'euthanasie et le suicide assisté

Chaque domaine doit tenir compte du contexte dans lequel vivent nos concitoyens : solitude, précarité affective, économique et sociale, dissolution des liens familiaux, culture de « déconstruction » ; sans oublier la tentation transhumaniste.

www.presidentielle2017.alliancevita.org

Le développement d'un eugénisme « démocratique »

Dans cette société liquide qui tente de fuir la fragilité prédomine la pensée que certaines vies ne valent pas la peine d'être vécues parce qu'elles seraient condamnées à une existence souffrante ou qu'elles seraient dépourvues d'intelligence.

Actuellement un mouvement de réprobation mondiale condamne les avortements sélectifs selon le sexe en Chine ou en Inde : 120 millions de femmes seraient manquantes dans ces pays, en lien avec des conditionnements culturels. Le Parlement européen a voté une résolution en 2013 pour condamner le « gendecide » dont les fœtus féminins sont victimes. Nos mentalités occidentales sont choquées à juste titre de voir la vie des filles ainsi dévalorisée. Mais sommes-nous scandalisés par ce qui se passe en France en constatant que 96 % des fœtus diagnostiqués trisomiques

sont avortés, ce qui s'apparente à une forme d'eugénisme pourtant admise dans nos démocraties ?

J'ai entendu une gynécologue de renom dire dans une réunion publique : « Si j'attendais un enfant trisomique, je ne le garderais pas. Certains, au nom de leurs croyances, les gardent, c'est leur droit. » Il s'agit d'un double déni de réalité. D'une part, nous sommes tous confrontés aux mêmes souffrances et difficultés : y répondre en supprimant les être fragiles avant leur naissance plutôt que d'exprimer de la solidarité avec eux et leur famille, plutôt que d'orienter les recherches vers le soin, et l'amélioration de la santé, ce n'est pas du progrès mais bien une véritable régression à la fois scientifique et humaine. D'autre part, c'est un terrible leurre de croire que les choix individuels, d'autant qu'ils sont légaux, n'affectent pas la société tout entière sur le regard

posé sur les personnes handicapées. Il ne s'agit pas de fermer les yeux sur la détresse que peuvent ressentir des parents à l'annonce de handicap du bébé qu'ils attendent, ni de les juger. Mais nous sommes tous plongés dans une grande tension quand il devient héroïque de poursuivre une grossesse en cas de handicap. Cette volonté de maîtriser la vie, quitte à la supprimer, et cette difficulté à appréhender la souffrance se retrouvent en cas de grande dépendance et de fin de vie avec la tentation de l'euthanasie. Elle est amplifiée par un contexte culturel qui met en avant jeunesse, beauté et argent. « Il faut faire la guerre à toutes les fausses paix, celles qui nous promettent un monde sans épreuve » nous prévient le philosophe Martin Steffens.

En rejetant les plus fragiles, c'est finalement nous-mêmes que nous rejetons à terme.

Caroline Roux, *S'engager pour une culture de vie* dans l'ouvrage collectif « Le sens spirituel des cultures » (Parole et Silence, 2016)

NOTES...

MODULE 2

L'EMBRYON, CITOYEN

Tout a un commencement.
A commencer par l'homme.

Zygote, embryon, fœtus, nouveau-né...
Fonder une politique de la vie nécessite
d'humaniser notre regard sur notre
commencement, à tous ses stades.

« Le visage, c'est ce qui interdit de tuer »
affirme Emmanuel Levinas. Comment accorder
la valeur d'un être humain à celui qui
n'a pas encore figure humaine ?

Traiter chaque embryon comme l'un des nôtres,
ce serait, pour les plus forts que sont les déjà-
nés, abandonner bien des rêves, des pratiques
déjà courantes, une toute-puissance sur ceux
qui sont vus comme « rien ». L'humanité
ne devrait-elle pourtant pas renoncer
à décerner des brevets d'humanité ?

Fonder la biopolitique sur l'embryon
vu comme un citoyen, c'est conjuguer
la solidarité humaine au futur.



LA DIGNITÉ QUESTION DE DROIT



“IL N’Y A RIEN DE MOINS À GAGNER QUE LE RESPECT COMME TELLE DE LA PERSONNE HUMAINE, DE TOUTE PERSONNE HUMAINE. ”

“

La prudence invite à traiter l’embryon comme une personne, pour le cas où il en serait une. Mais, de toute façon, le stade du doute est dépassé, et la raison plaide pour considérer l’embryon comme une personne, puisque rien ne justifie de distinguer l’être humain de la personne humaine. N’est-il pas logique de considérer tout être humain comme une personne humaine ? Comment un être humain pourrait-il être autre chose qu’une personne humaine ?

Le débat bioéthique aurait beaucoup à gagner à ce que sa finalité soit redéfinie : elle devrait être non de chercher un consensus sur ce qu’est l’embryon, mais de chercher ce qu’il est.

Accepter de rechercher ce qu’est un embryon, et renoncer à le décider, c’est le moyen de rétablir le débat bioéthique sur des bases saines. En ces termes, le débat deviendra compréhensible et on sortira de cette ambiguïté qui rend toute discussion opaque et sans issue. Il n’y a rien de moins à gagner que le respect comme telle de la personne humaine, de toute personne humaine.

”

AUDE MIRKOVIC

STATUT DE L’EMBRYON, LA QUESTION INTERDITE ! LA SEMAINE JURIDIQUE (2010).

NOTES...

Area with horizontal dashed lines for taking notes.

ENCEINTE MATERNELLE ET VIE ANTENATALE



Bien souvent, le début de grossesse va de pair avec une certaine labilité émotionnelle, une certaine ambivalence. Les femmes peuvent à la fois, que la grossesse soit prévue ou non, être heureuses d'être enceintes, de se savoir fécondes, et à la fois être inquiètes à l'idée d'accueillir un enfant, voire paniquées par ce chamboulement qui arrive et par cette nouvelle évolution dans leur vie, dans leur couple. Du coup, que la grossesse soit prévue ou imprévue, il peut y avoir des allers-retours entre cette grande joie et cette grande inquiétude.



DELPHINE OLLIVE

“QUE LA GROSSESSE
SOIT PRÉVUE OU
IMPRÉVUE, IL PEUT Y
AVOIR DES ALLERS-
RETOURS ENTRE CETTE
GRANDE JOIE ET CETTE
GRANDE INQUIÉTUDE.”

NOTES...

Area for handwritten notes with horizontal dashed lines.



LES DÉFIS BIOPOLITIQUES DE L'EMBRYON



“PEUT-ON ENCORE ACCUEILLIR UN ENFANT NON PROGRAMMÉ?”



L'idée de maîtrise de la procréation s'est imposée : l'enfant programmé est devenu progressivement la norme à laquelle se sont conformés nos contemporains. Aujourd'hui peu de grossesses échappent à ce questionnement. Intellectuellement la grossesse s'inscrit dans ce que l'on nomme un « projet parental ». Si la grossesse est voulue, décidée, on va tout faire pour la conduire à terme ou l'accompagner le mieux possible, y compris en mettant en oeuvre des processus de procréation artificielle. Si elle n'est pas voulue, décidée, désirée, l'avortement peut être fréquemment l'issue. Cela demeure « intellectuel » car ce n'est pas sans souffrance, questionnement et pression quand on se confronte à la réalité. Peut-on avoir droit à l'erreur, peut-on accueillir un enfant non programmé ? Ce sont des dilemmes souvent douloureux, à la source de tensions profondes dans les couples et les familles.



CAROLINE ROUX
S'ENGAGER POUR UNE CULTURE DE VIE DANS L'OUVRAGE COLLECTIF « LE SENS SPIRITUEL DES CULTURES » (PAROLE ET SILENCE, 2016)

NOTES...

Lined area for notes with horizontal dashed lines.



“S’IL Y AVAIT UN SEUL
CONSEIL À DONNER À
UNE FEMME ENCEINTE
EN DIFFICULTÉ C’EST
DE NE PAS RESTER
ISOLÉE.”

“

Notre expérience de l’écoute, depuis 20 ans, des femmes confrontées à une grossesse inattendue nous a appris combien l’accès aux informations sur toutes les aides existantes est essentiel. Cette mission a été abandonnée en 2001 par les pouvoirs publics.

La précarité affective, sociale ou économique conduit aujourd’hui trop de femmes, jeunes et moins jeunes, à recourir à l’avortement alors que ce n’est pas leur souhait profond.

Nous sommes témoins de ce que la connaissance des dispositifs de solidarité existants dans notre pays peut ouvrir d’autres voies aux femmes dans ces dilemmes si intimes.

Avec le livret Je Suis Enceinte-Le Guide, Alliance VITA assume depuis 2010 cette mission de service public pour que toutes les femmes qui en ont besoin, quelle que soit leur situation unique, puisse connaître les aides existantes et les démarches à entreprendre.

”

VALÉRIE BOULANGER

NOTES...

Area for handwritten notes with horizontal dashed lines.

LE DISCOURS BIOPOLITIQUE

VITA



Ces nouvelles technologies nous questionnent et nous obligent à approfondir les buts qu’elles poursuivent. Mais aussi les moyens : dont l’un d’eux est l’utilisation de l’embryon humain.

Le débat éthique sur la production, la manipulation, et la destruction d’embryons humains reste ouvert. L’humanisation du regard sur l’embryon est possible, et plus que jamais, nécessaire.

Nous voyons les limites à ne réfléchir qu’à une éthique qui ne concernerait que les applications.

Notre position est de rappeler la nécessité de protéger l’intégrité de l’être humain, dès son stade embryonnaire, contre toute exploitation, qu’elles soient motivées par des intérêts particuliers ou collectifs.

La responsabilité envers les générations futures n’est-elle pas de tout mettre en œuvre dès aujourd’hui, pour que soient garantis le respect des droits de ceux qui verront le jour plus tard ?

Et la nécessité de préserver la sécurité, la santé et le traitement éthique des techniques de procréation est un enjeu sanitaire.

Ces technosciences appellent un état de vigilance éthique maximal. Le seul véritable « progrès » recherche, de manière indissociable, le bien de l’homme et de l’humanité entière. Il doit être choisi, partagé, raisonné, juste et viser à améliorer la qualité de vie de l’homme sans altérer son environnement et, désormais, sa nature même.



“L’HUMANISATION DU REGARD SUR L’EMBRYON EST POSSIBLE, ET PLUS QUE JAMAIS, NÉCESSAIRE.”



BLANCHE STREB

AUDITION À L’OFFICE PARLEMENTAIRE D’ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES (OPECST) SUR LES NOUVELLES BIOTECHNOLOGIES (OCTOBRE 2016)

NOTES...

Area with horizontal dotted lines for taking notes.

NOTES...

A series of horizontal dashed lines for taking notes, filling most of the page.

FOCUS MATERNITÉ

Alliance VITA effectue depuis de nombreuses années un important travail sur toute les questions liées à la maternité. C'est un travail à la fois social et humanitaire d'aide aux femmes enceintes qui ont besoin d'écoute et de soutien, mais aussi éthique et politique de sensibilisation des élus pour la mise en œuvre d'une vraie politique de prévention de l'avortement.

Service d'aide et d'écoute, **SOS BÉBÉ**, qui agit tout au long de l'année auprès de milliers de femmes par :

- son site internet www.sosbebe.org,
- son service d'écoute par mail et par téléphone,
- son guide des aides aux femmes enceintes en version numérique et papier.

4 SONDAGES D'OPINION DEPUIS 2001, À CHAQUE ÉTAPE DE L'ÉVOLUTION DE LA LOI SUR L'IVG.

Ils ont reçu un large écho dans les médias.



principales actions d'Alliance VITA

AUDITION PARLEMENTAIRE,

notamment sur l'IVG des mineures par le ministère de la Jeunesse.

PÉTITIONS pour demander une vraie politique de prévention de l'avortement en France.

ACTIONS DE SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC.

Panorama des campagnes majeures :

- ▶ **2000** : 1 million de tracts distribués, lors de la campagne « 4 vérités sur l'IVG »
- ▶ **2002** : campagne d'information sur l'accueil du handicap « Echangeons nos regards sur le handicap »
- ▶ **2005** : 200 000 CD « Mon secret » distribuée à des femmes, sur les conséquences de l'avortement
- ▶ **2003 à 2006** : 4 Campagnes d'affichage chez les commerçants « Maman merci pour la vie », à l'occasion de la fête des mères
- ▶ **2013** : campagne de diffusion du document des aides aux femmes enceintes « Je suis enceinte, le guide »
- ▶ **2016** : 3 600 hommes rencontrés par 600 femmes de VITA dans 70 villes pour la campagne « IVG, levons les malentendus. »

LE SONDAGE

Sondage réalisé avec l'IFOP pour Alliance VITA - 2016

89%

pensent que « un avortement laisse des traces psychologiques difficiles à vivre pour les femmes ».

72%

estiment que « la société devrait davantage aider les femmes à éviter le recours à l'interruption de grossesse ».

52%

des Français trouvent que le nombre d'avortements est non pas « une situation normale » mais « une situation préoccupante ».

84%

des Français sont favorables à ce que soit « intégré dans le livret officiel remis aux femmes enceintes le détail des aides aux femmes enceintes et aux jeunes mères ».



850 000
connexions au site
SOS Bébé en 2016

255 000
consultations du
guide des aides
en ligne en 2016



VERBATIM

« Nous observons que l'information des pouvoirs publics faite aux femmes confrontées à des grossesses imprévues s'est dégradée depuis 15 ans. Depuis 2001, la loi a notamment supprimé l'information concernant les aides à la maternité remises lors des consultations pour l'IVG. Le gouvernement sur son propre site n'en fait aucune mention. Aujourd'hui, tout est fait pour banaliser davantage l'avortement, pour le considérer comme un acte sans portée intime, sociale et éthique. Or, cet acte n'a rien d'anodin car, à chaque fois, le destin d'une vie humaine est en jeu. De par notre expérience terrain, nous accompagnons des femmes qui en endurent souvent des conséquences difficiles, dans la solitude. »

CAROLINE ROUX

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE D'ALLIANCE VITA - DÉCEMBRE 2016

Une nouvelle édition mise à jour chaque année :

10 000
guides distribués
chaque année

16 500
téléchargements
du guide en ligne

LE ZOOM



LE SERVICE D'ÉCOUTE

SOS Bébé s'adresse aux personnes confrontées à des questions difficiles et qui cherchent appuis et aides dans les situations qu'elles vivent : grossesses imprévues, fausses couches et deuils périnataux, IVG, annonce de handicap, IMG, mal être post Ivg, infertilité. Face aux interrogations que suscitent ces situations, SOS Bébé offre un espace de réflexion et d'écoute pour rompre la solitude et l'isolement, dans lequel ces questionnements peuvent s'exprimer et se dire, dans l'anonymat et la confidentialité.

JE SUIS ENCEINTE - LE GUIDE

Ce guide est un outil essentiel d'action sociale qui ouvre d'autres possibles, pour les femmes comme pour les professionnels. Il rassemble toutes les informations sur les aides existantes, actualisées en permanence, et les met à la disposition des femmes qui se trouvent enceintes dans une situation difficile et de ceux qui les accompagnent (travailleurs sociaux, médecins, sages-femmes, services de maternité, PMI, centres de planification, réseau de périnatalité, associations, proches...). Ce guide des aides et des droits pour les femmes enceintes est accessible sur le site www.sosbebe.org et sur un site spécifique www.jesuisenceinteleguide.org.

Délit d'entrave à l'IVG, un grave déni de la réalité

par Caroline Roux

Depuis des années, l'information n'a cessé de se dégrader. Trop de femmes qui hésitent à poursuivre une grossesse inattendue et souhaiteraient pouvoir éviter une IVG, sont conduites vers l'avortement par fatalité, faute d'une information équilibrée et d'un accompagnement approprié. Selon l'Ined, 72% des femmes qui avortent suivaient une méthode de contraception quand elles ont découvert leur grossesse. Face à l'inattendu, les questions se bousculent dans la panique, et souvent la solitude. Bien des femmes, jeunes ou moins jeunes, se sentent jugées et rejetées quand elles révèlent être enceintes sans l'avoir planifié. Certaines confient penser à l'IVG à contrecœur sous la pression de leur compagnon, de l'entourage, ou encore par peur pour leur emploi.

Même si l'avortement suscite des oppositions de principe qui demeurent irréductibles, notre société peut-elle laisser croire que les femmes pourraient le ressentir comme un acte anodin ?

A force de sous-estimer l'expression des femmes, on arrive à les maltraiter, comme le révèle une récente étude conduite par des chercheurs

de l'INSERM. Cette étude souligne le manque d'information sur les conséquences de l'IVG médicamenteuse : 27% des femmes ayant réalisé une IVG médicamenteuse ont perçu des «douleurs très intenses» notées 8 ou plus sur une échelle de 10. Ses auteurs recommandent des protocoles plus puissants de prise en charge de la douleur.

L'IVG médicamenteuse, majoritairement utilisée en France, est pratiquée avant 7 semaines de grossesse à l'hôpital et avant 5 semaines à domicile. Elle contraint les femmes à une décision rapide, les coupant d'un temps de réflexion, spécialement quand elles subissent des pressions de leur environnement ou des violences conjugales. Beaucoup de femmes ont des débats intérieurs, bien conscientes que la vie d'un être humain et aussi leur propre destin sont en jeu. Or, les violences psychiques qui conduisent à l'avortement sont gravement ignorées.

Pour 40% des 201 000 femmes concernées chaque année, les violences du conjoint débutent à la première grossesse. Une étude sur le lien entre IVG

et violences révèle que très peu de médecins posent systématiquement la question des violences aux femmes réalisant une IVG. «On ne m'a rien demandé», confient certaines femmes à notre service d'écoute, s'étant senties totalement ignorées dans leur détresse, qu'elle soit due à des violences ou à des pressions affectives, sociales ou économiques.

La récente suppression, dans la loi, du critère de détresse et du délai de réflexion d'une semaine pour avoir recours à l'avortement, ne peut qu'aggraver la situation. La société cautionne ainsi l'injonction légale de décider sans état d'âme.

Le sondage de l'IFOP intitulé « Les Français et l'IVG », publié en septembre 2016, prend le gouvernement à contrepied : 72% pensent que la société devrait faire plus pour éviter aux femmes l'IVG.

L'acharnement à banaliser l'avortement, à le considérer comme un acte sans portée intime, sociale et éthique, constitue un grave déni de la réalité.

Extrait : Caroline Roux, Extraits d'une tribune parue dans Atlantico, www.atlantico.fr, 30/11/2016

72% des Français pensent que la société devrait faire plus pour éviter aux femmes l'IVG.

Principales questions éthiques posées par la PMA ou Assistance médicale à la procréation (AMP)

la conception d'embryons surnuméraires et leur congélation.

► Pour la seule année 2013, 332 250 embryons ont été conçus pour donner naissance aux 17 116 enfants nés par FIV, soit **19 embryons pour une naissance et 60 023 congelés.**

► **208 829 embryons congelés** étaient conservés au 31 décembre 2014, dont 31% sans projet parental.

Les principales questions éthiques posées par la recherche sur l'embryon

L'utilisation des embryons pour la recherche conduit à leur destruction. En effet, pour obtenir des cellules souches embryonnaires, les embryons sont disloqués et mis dans un milieu de culture synthétique.

L'EMBRYON HUMAIN COMME COBAYE « GRATUIT »

Un des intérêts mis en avant est de pouvoir tester de nouveaux médicaments (criblage pharmaceutique) ou réaliser des recherches sans passer par les tests sur les animaux qui, eux, sont onéreux et nécessitent une formation et des installations spécifiques. Ainsi, par exemple, des embryons écartés lors de DPI (diagnostic pré-implantatoire), parce que porteurs de gènes de maladies héréditaires, sont actuellement objets de recherche.

L'ANIMAL MIEUX PROTÉGÉ QUE L'ÊTRE HUMAIN

Depuis le 1er février 2013, les contraintes de la recherche sur animal ont été renforcées avec la transposition en droit interne de la Directive 2010-63-UE. Le décret n° 2013-118 du 1er février 2013 protège les animaux y compris avant leur naissance, jusqu'à un stade très précoce, pour leur éviter « d'éprouver de la douleur, de la souffrance ou de l'angoisse ou de subir des dommages durables ». Il insiste sur le remplacement par « d'autres méthodes expérimentales », chaque fois que possible, pour diminuer le nombre d'animaux concernés.

LES RECHERCHES ALTERNATIVES À LA RECHERCHE SUR L'EMBRYON

- ▶ Les cellules souches adultes et, parmi elles, les cellules issues de sang de cordon et placentaire
- ▶ La reprogrammation des cellules souches humaines adultes (IPS)

L'embryon, objet de convoitise

En mettant le doigt sur le tout début de la vie, certains chercheurs sont déterminés à la maîtriser pour la transformer, quitte à changer le destin de l'humanité. C'est l'intention ouvertement assumée par les transhumanistes.

Trois étapes ont accéléré ce processus.

- ▶ En 1978, la fécondation artificielle hors du corps maternel a ouvert le champ des possibles.
- ▶ En 1996, l'irruption du clonage des mammifères a fait entrevoir la possibilité d'une rupture radicale entre la procréation et l'altérité sexuelle. Monumentale transgression, la tentation de cloner

l'homme n'est pas éteinte, et nul ne sait ce qui se passe dans le secret de certains laboratoires.

- ▶ En 2016, la découverte très novatrice du CRISPR-Cas9 relance les fantasmes. Il ne s'agirait plus de dupliquer l'homme en laboratoire – en le « reproduisant », plutôt que de procréer à deux – mais de le refaçonner, en modifiant son code génétique.

Nous sommes tous concernés. La profanation du « sanctuaire de la vie humaine » peut induire une catastrophe d'écologie humaine de plus grande ampleur que toutes celles qui ont jalonné notre histoire. Plus l'homme est puissant, plus sa capacité d'autodestruction est grande.

Face aux intérêts financiers en jeu, notre pays récusé encore la marchandisation du corps. Cette exception bioéthique française mérite d'être saluée. La France est bien placée pour résister à l'utilitarisme anglo-saxon, en faisant valoir sa conception universelle de la dignité humaine, sans exclure l'embryon.

la Croix

Tribune de Tugdual Derville,
Humbles face à l'embryon
13/06/2016





MODULE 3

LA FAMILLE, POLITIQUE

Difficile d'expliquer la famille : c'est elle qui nous explique. Il serait malvenu de la regarder de haut. La vie politique oublie trop souvent qu'elle naît dans la famille. Frères et sœurs ne se choisissent pas. L'autorité paritaire des parents est la meilleure chance d'équilibrer les pouvoirs pour décider pour tous selon la conciliation des intérêts de chacun. La famille est la source du bien commun. C'est dans la famille que les plus fragiles sont le plus naturellement soutenus.

Famille de famille, la société vit plus qu'elle ne le croit de la vitalité des foyers. Qu'elle protège leur souveraineté et compense leurs manques n'est qu'un juste retour des choses.

Et si toute politique digne de ce nom était familiale, d'abord ? Question de fraternité.

LES **3** MINUTES
DU PHILOSOPHE
Martin Steffens



“La famille est la première cellule politique.
Elle ne fait pas rivalité à la Cité, elle y prépare.
Elle est le lieu où l’on fait ses armes citoyennes :
l’égalité de cœur, la liberté concrète,
la fraternité vécue.”

MARTIN STEFFENS

NOTES...

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

LA FAMILLE LIEU D'ÉMERGENCE DE LA POLITIQUE



“CE N’EST PAS PARCE
QUE NOUS SOMMES EN
CRISE ÉCONOMIQUE
QUE NOTRE LIEN
SOCIAL SE DISTEND,
C’EST PARCE QUE
LE LIEN SOCIAL SE
DISTEND QUE NOUS
SOMMES EN CRISE
ÉCONOMIQUE.”

“

Tout a commencé à la suite des attentats de Paris de janvier 2015. Étrange élément déclencheur pour écrire un ouvrage d'économie... et pourtant. C'est ce qui est arrivé à Mathieu Detchessahar. « Très vite, le débat public s'est porté sur la question du vivre-ensemble, se souvient ce professeur à l'Institut d'économie et de management de l'université de Nantes. Les politiques et les journalistes redécouvraient enfin l'importance de la qualité du lien social ! »

Seulement voilà, il estime que le débat aborde les choses à l'envers. À ses yeux, « ce n'est pas parce que nous sommes en crise économique que notre lien social se distend, c'est parce que le lien social se distend que nous sommes en crise économique. C'est le lien social qu'il faut reconstruire d'abord si nous voulons retrouver ensuite du développement ». Passionné par la transmission, il écrit cette conviction « en quelques lignes, pour des amis... et c'est devenu un livre... », raconte cet universitaire, avec l'enthousiasme intact des premières heures passées à coucher ses idées sur le papier.

”

MATHIEU DETCHESSAHAR

*MATHIEU DETCHESSAHAR : LE DIALOGUE, PORTE D'ENTRÉE DE L'ÉCONOMIE,
(ENTRETIEN PARU DANS LA CROIX - SEPTEMBRE 2016)*

NOTES...

QUE DIT LE "S" DU MINISTÈRE DES FAMILLES ?



“LA FAMILLE NE SE
COMPREND DANS SA
COHÉRENCE QU'À
PARTIR DE L'UNITÉ ET
DE LA FINALITÉ DE LA
PERSONNE HUMAINE.”



De fait, l'homme est puissamment traversé par un désir de se donner et d'être aimé pour lui-même et par un désir de donner la vie qu'il a lui-même reçue. Telle est sa finalité. La question est alors de savoir s'il est possible de distinguer des manières plus ou moins adéquates de réaliser ces désirs. Quelle est la mesure de cette adéquation, si ce n'est la dignité de la personne humaine ? La famille ne se comprend dans sa cohérence qu'à partir de l'unité et de la finalité de la personne humaine, grâce à une analyse philosophique de l'expérience commune. Les dynamismes de la sexualité humaine, en raison de l'unité substantielle de la personne, ne sont pas infrahumains. Seul le choix réciproque, exclusif et indissoluble de l'homme et de la femme voulant s'aimer, fonde la famille adéquate aux aspirations du cœur de la personne.



THIBAUD COLLIN

LA FAMILLE EST-ELLE UN OBJET RELATIF ? (LE PARVIS DE LA CHOUETTE - MAI 2016)

NOTES...

Area with horizontal dashed lines for taking notes.



LES DÉFIS BIOPOLITQUES DE LA FAMILLE



“SEULE LA FRATERNITÉ, CONSIDÉRÉE COMME CRITÈRE ÉTHIQUE SUPRÊME, PERMETTRAIT DE CORRIGER LES ÉCUEILS PASSÉS ET D’ÉVITER LES DÉRIVES FUTURES.”



« Liberté, Égalité, Fraternité » : notre devise républicaine conserve une valeur symbolique considérable depuis plus de deux siècles. Chaque débat de société est l’occasion d’invoquer la Liberté ou l’Égalité, pour y trouver des raisons de faire telle ou telle réforme importante. (...)

On n’entend cependant pas beaucoup invoquer la Fraternité, cette petite sœur des deux aînées, pourtant si belle, si nécessaire pour vivre harmonieusement en société !

La Liberté a tendance à devenir libertaire, avec une exaltation de l’individu autonome : « Mon corps m’appartient », « On ne me volera pas mon ultime liberté », « Je suis libre de mon orientation sexuelle »...

L’Égalité a tendance à devenir égalitaire : donner les mêmes droits à tous (mariage, adoption, fécondation in vitro...), sans tenir compte des situations différentes de chacun, c’est contraire à l’équité véritable.

Seule la Fraternité, considérée comme critère éthique suprême, permettrait de corriger les écueils passés et d’éviter les dérives futures.

Quand la liberté devient libertaire, quand l’égalité devient égalitaire, seule la fraternité peut nous tirer d’affaire !



HENRI DE SOOS
PLAIDOYER POUR LA FRATERNITÉ !
(ARTICLE, OCTOBRE 2012)

NOTES...

Area with horizontal dashed lines for taking notes.

UNE CAMPAGNE BIOPOLITIQUE

d'Alliance VITA



“

Les progrès techniques et scientifiques, qui sont bénéfiques à l'homme dans beaucoup de domaines, ne doivent pas faire oublier que l'homme doit exercer sa responsabilité morale pour les orienter, tout particulièrement dans le domaine bioéthique.

Il est préoccupant de constater que la procréation artificielle devienne la réponse quasi systématique aux problèmes d'infertilités, au détriment d'une véritable recherche sur les causes de l'infertilité et les manières d'y remédier, sans couper la procréation de la relation entre l'homme et de la femme.

Une autre conséquence de cette emprise de la technique sur la procréation, c'est l'émergence d'un « droit à l'enfant » comme une réponse au désir des adultes. La revendication de la PMA pour des personnes seules ou pour des couples de femmes de même sexe ou encore de la gestation pour autrui (GPA) qui instrumentalise gravement la femme n'est pas sans conséquence sur les enfants. Ces derniers sont considérés comme des êtres « hors sol », qui pourraient être coupés délibérément de la femme qui les a portés, ou de leurs origines biologiques. L'enfant devient un objet modulable et échangeable.

La marchandisation de l'être humain est une régression absolue qui s'apparente à l'esclavage et à la traite d'êtres humains.

”

CAROLINE ROUX

S'ENGAGER POUR UNE CULTURE DE VIE DANS L'OUVRAGE COLLECTIF « LE SENS SPIRITUEL DES CULTURES » (PAROLE ET SILENCE, 2016)

“LES PROGRÈS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES NE DOIVENT PAS FAIRE OUBLIER QUE L'HOMME DOIT EXERCER SA RESPONSABILITÉ MORALE POUR LES ORIENTER”

NOTES...

Area with horizontal dashed lines for taking notes.

LE DISCOURS BIOPOLITIQUE

VITA



Si on ne voit pas la cellule familiale comme le socle de la vie en société, le débat sur la politique familiale est biaisé. La famille est vue comme un lieu fragile, une cause de « dépenses sociales », au lieu d'être considérée selon ce qu'elle représente pour nos concitoyens : le lieu refuge, la structure forte, la ressource principale d'un pays. Celle qui lui donne son élan social. En réalité, si la famille durable doit être encouragée et protégée, c'est parce que c'est d'elle que découle une société harmonieuse et paisible.

Il faut revenir au réel. Fragiliser, détruire ou dénaturer la famille, écosystème de base indispensable à l'épanouissement de l'être humain, c'est saper les fondements de la vie en société. Croire que la liberté ne se trouve que dans le déracinement, c'est préparer des êtres humains hors-sol.

“IL FAUT REVENIR AU RÉEL. FRAGILISER, DÉTRUIRE OU DÉNATURER LA FAMILLE C'EST SAPER LES FONDEMENTS DE LA VIE EN SOCIÉTÉ.”



TUGDUAL DERVILLE
LE TEMPS DE L'HOMME - POUR UNE RÉVOLUTION DE L'ÉCOLOGIE HUMAINE (PLON, 2016)

NOTES...

Area with horizontal dotted lines for taking notes.

NOTES...

A series of horizontal dashed lines for taking notes, filling most of the page.

FOCUS GPA

Alliance VITA est engagée contre la gestation pour autrui (GPA) sous toutes ses formes. Alors que le recours aux mères porteuses ou GPA est interdit en France et réprimé par le code pénal, c'est par la filiation que le débat sur la GPA va s'installer en France.

Le 26 juin 2014, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) condamne la France pour son refus de transcrire dans l'état civil français les actes de naissance d'enfants nés aux Etats-Unis d'une gestation par autrui (GPA).

Alliance VITA multiplie les actions d'alerte auprès des parlementaires, et sera d'ailleurs auditionnée sur ce sujet. Pour lutter efficacement

contre toute forme de gestation pour autrui, elle crée, avec d'autres associations européennes, le collectif international No Maternity Traffic.

En tant que membre fondateur de ce collectif, Alliance VITA a conduit de nombreuses actions de mobilisation du grand public et des décideurs français et européens sur cette question.

Audition à la Conférence de La Haye.



Remise de la pétition No Maternity Traffic au Conseil de l'Europe

PÉTITION

MANIFESTATIONS

devant les bureaux du Conseil de l'Europe à Paris et Strasbourg

AUDITION ET RENCONTRE des parlementaires

TRACTAGE



principales actions d'Alliance VITA

CHRONOLOGIE

Octobre 2014

L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe inscrit à son ordre du jour une proposition de résolution portant sur les « Droits de l'homme et les questions éthiques liées à la gestation pour autrui », dont le rapporteur sera la sénatrice belge, Petra de Sutter.

20 novembre 2014

Lancement du collectif No Maternity Traffic.

10 mars 2016

Pétition remise au Conseil de l'Europe.

15 mars 2016

Rejet du 1^{er} rapport qui entendait libéraliser la GPA en Europe.

20 avril 2016

Annnonce d'un nouveau projet de résolution prétendant distinguer GPA altruiste et commerciale.

26 mai 2016

Le Conseil de l'Europe reconnaît admissible la pétition.

11 octobre 2016

Rejet définitif du 2nd rapport du sénateur par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.



LE CHIFFRE

107 957

citoyens
de 47 pays
européens ont
signé la pétition
No Maternity
Traffic.

VERBATIM

« Nous sommes soulagés que ce texte ait été rejeté, car il s'agissait d'un cheval de Troie qui aurait abouti à encadrer la GPA au niveau international sans en condamner la pratique. La majorité des parlementaires ont su déjouer le piège insidieux de faire accepter la GPA au nom des droits de l'enfant, alors que c'est une pratique qui nuit gravement à l'intérêt supérieur des enfants. La gestation par autrui va à l'encontre du droit des femmes et des enfants. Lucrative ou pas, la maltraitance originelle des enfants ainsi nés ne pourra jamais être réparée, ni l'exploitation des corps des femmes qui constitue une aliénation sans précédent. Nous sommes décidés à poursuivre avec No Maternity Traffic notre engagement pour l'interdiction universelle de la GPA, qui constitue une régression absolue des Droits de l'Homme. »

CAROLINE ROUX

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE D'ALLIANCE VITA - OCTOBRE 2016

ZOOM

NO MATERNITY TRAFFIC

No Maternity Traffic est une initiative lancée par plusieurs associations internationales, co-fondée par Alliance VITA. Ce Collectif appelle les instances européennes et mondiales à s'engager pour l'abolition et l'interdiction effective de la pratique de la gestation pour autrui. En 2016, le collectif a réuni une pétition de plus de 100 000 citoyens européens, validée par le Conseil de l'Europe : elle a largement contribué à stopper une résolution qui aurait libéralisé la GPA en Europe.



La GPA : Questions éthiques

La GPA pose en effet des questions cruciales au niveau des droits humains :

- ▶ celle de provoquer intentionnellement, de manière préméditée, l'abandon de l'enfant par la femme qui l'a porté pour le remettre à des commanditaires ;
- ▶ celle d'utiliser le corps d'une femme pendant 9 mois, avec tous les risques physiques et psychologiques associés, pour ensuite la faire disparaître de la vie de l'enfant ;
- ▶ celle de la marchandisation de l'enfant qui va être objet de contrat, avec le plus souvent une rémunération de la femme et des intermédiaires.

“UN BUSINESS PROCRÉATIF”

Ne nous voilons pas la face sur le « business procréatif » que constitue la GPA. Il s'appuie sur l'exploitation des femmes pauvres, en situation de précarité, ou de femmes en recherche de revenus. Il s'agit en réalité d'une nouvelle forme d'esclavage et d'aliénation des femmes.

Il n'y a pas de GPA « éthique » qui pourrait être acceptable au nom de la générosité, même avec « consentement » ou « sans rétribution ». Comment parler de consentement

en observant la culpabilité que ressentent certaines femmes de pouvoir porter l'enfant d'une autre femme qui ne le peut pas, en particulier pour les femmes de l'entourage proche des demandeurs ? Les enfants ne peuvent être donnés ou cédés. L'utilisation du corps des femmes le temps d'une grossesse est en contradiction avec l'indisponibilité et la non instrumentalisation du corps humain. Les contrats, dont la femme et l'enfant font l'objet dans une procédure de GPA, montrent combien il s'agit d'une aliénation des femmes : elles sont traitées comme des moyens et les enfants comme des choses.

VERS UN ÉCLATEMENT DE LA MATERNITÉ

Provoquer délibérément une rupture mère enfant est une grave atteinte à l'identité de la femme et de l'enfant. L'enfant n'a aucun intérêt à avoir une maternité éclatée entre deux voire trois femmes (une donneuse d'ovocyte, une mère « porteuse » et une femme demandeuse), voire dans certains cas, la privation de toute relation maternelle quand il s'agit

d'un commanditaire masculin. Cet éclatement de la maternité est avant tout une vision d'adulte, une forme de toute puissance. Naître par GPA est une maltraitance originelle qui ne pourra jamais être réparée.

Naître par GPA est une maltraitance originelle qui ne pourra jamais être réparée.

Il est absolument inadmissible de comparer l'adoption avec la GPA. L'adoption a pour but de remédier à une situation existante et de donner une famille à un enfant qui en est privé. La GPA crée volontairement ces situations de rupture mère-enfant dans l'intérêt d'adultes.

Il est extrêmement préoccupant de voir ce « marché de la procréation » s'importer en France. Aujourd'hui, la France abandonnerait ses fondements éthiques en cautionnant un marché ultralibéral de la procréation. C'est pourquoi les deux propositions de loi sortent du clivage politique droite-gauche : elles doivent recueillir l'assentiment de tous ceux qui sont attachés à la dignité humaine, aux droits des femmes et à la protection des enfants.

Extrait de l'audition d'Alliance VITA à l'Assemblée nationale sur les propositions de loi visant à renforcer l'interdiction de la GPA (1er juin 2016)

Droit à l'enfant ?

par Caroline Roux



Il est préoccupant de constater que la procréation artificielle devienne la réponse quasi systématique aux problèmes d'infertilités, au détriment d'une véritable recherche sur les causes de l'infertilité et les manières d'y remédier, sans couper la procréation de la relation entre l'homme et de la femme. Avec à la clé des questions humaines pour les couples qui y sont confrontés. Ces techniques demeurent éprouvantes physiquement, particulièrement pour les femmes, mais aussi psychologiquement pour les couples, quand la médecine intervient dans le lieu même de leur intimité. (...)

L'ÉMERGENCE D'UN "DROIT À L'ENFANT"

Une autre conséquence de cette emprise de la technique sur la procréation, c'est l'émergence d'un « droit à l'enfant » comme une réponse au désir des adultes. La revendication de la PMA pour des personnes seules ou pour des couples de femmes de même sexe ou encore de la gestation pour autrui (GPA) qui instrumentalise gravement la femme n'est pas sans conséquence sur les enfants. Ces

derniers sont considérés comme des êtres « hors sol », qui pourraient être coupés délibérément de la femme qui les a portés, ou de leurs origines biologiques. L'enfant devient un objet modulable et échangeable.

Le « business » de la procréation prospère. Il est estimé à plusieurs milliards de dollars et s'appuie la plupart du temps sur l'exploitation des femmes pauvres : location des ventres de mères porteuses, vente de gamètes... La marchandisation de l'être humain est une régression absolue qui s'apparente à l'esclavage et à la traite d'êtres humains.

Récemment, la Thaïlande a revu sa législation pour interdire la GPA à des personnes étrangères, après le scandale causé par le refus d'un couple australien qui avait eu recours à une mère porteuse thaïlandaise d'accueil-

lir le petit Gammy né porteur d'une trisomie. L'Inde et le Népal sont en train de revoir également leur loi, prenant conscience de l'exploitation des femmes pauvres de leur pays, preuve que la conscience n'est jamais totalement éteinte et que les choses peuvent évoluer.

L'ensemble de ces constats met en lumière que les droits de l'homme, s'ils s'appuient sur la seule liberté individuelle, en viennent à supprimer l'exercice de leurs droits aux êtres humains les plus fragiles ou sans voix. On glisse ainsi vers le droit du plus fort. Nous assistons à une forme de désastre humanitaire qui nous interroge sur ce qu'est l'homme et sur le sens de la vie.

Extrait de S'engager pour une culture de vie dans l'ouvrage collectif « Le sens spirituel des cultures » (Ed. Parole et Silence, 2016)



MODULE 4

LE CORPS, SOCIAL

Que devient le corps social si l'emporte une conception de la société calquée sur les réseaux informatiques ? La biopolitique, pour respecter l'humanité, préfère les réseaux organiques. Tout part du corps de chair, et non pas des machines. C'est pourquoi, la société ne peut s'humaniser sans prendre soin des corps et des cœurs de ses membres les plus fragiles. Elle doit également privilégier les relations où les corps prennent le risque de se rencontrer, plutôt que la digitalisation « écranique » et la programmation des relations entre les cerveaux.

Si les corps peuvent être considérés comme des sanctuaires d'humanité, c'est qu'ils sont le siège de la personne. Marqués par la vulnérabilité, ils sont ouverts à l'interdépendance et habités par... la liberté !

TOUT PART DU CORPS FRAGILE



“LE LANGAGE
DU CORPS N’EST
PLUS, À MES YEUX,
SUBALTERNE. IL EST
DEVENU ESSENTIEL.”

“

Le langage du corps n’est plus, à mes yeux, subalterne. Il est devenu essentiel. Les experts en communication disent que les paroles représentent un quart du message et que les trois quarts restants relèvent de la communication non verbale (ton de la voix, attitudes corporelles, regards, etc.). Cette proportion est intéressante à prendre en compte dans la communication du couple. L’experte qui me l’a enseignée, c’est mon enfant handicapée. Elle m’a rendu beaucoup plus sensible au dialogue charnel avec mon mari, à sa richesse, à sa noblesse, à sa subtilité, à son caractère incontournable. Avec elle, si je me détourne du langage du corps, je passe à côté de la relation. Elle m’a appris à ne pas mépriser ce qui paraît à première vue simple et prosaïque.

”

SOPHIE LUTZ

LE HANDICAP DE PHILIPPINE M’A OUVERTE AU LANGAGE DU CORPS
(FAMILLE CHRÉTIENNE - 2013)

NOTES...



LES DÉFIS BIOPOLITIQUES DU CORPS



Ce que l'être exprime de plus essentiel vient toujours du plus profond de son corps. Les sentiments jaillissent du cœur voire des entrailles qui sont – plus encore que le cerveau – siège d'humanité. L'on n'a pas fini de découvrir combien, depuis des corps situés à la « juste distance », émanent sous formes d'ondes ou de molécules des informations subtiles qui enrichissent les relations interpersonnelles, même s'ils les rendent plus complexes.

Ramener l'être au cerveau, c'est réduire l'humanité. Premier pas vers l'homme machine, antithèse de ce qui nous tient le plus à cœur : le pardon, l'accueil, la tendresse, le respect mutuel, l'affection, la consolation. Autant d'attitudes qui mobilisent le corps dans sa globalité, en tous ses membres. Car chacune de ces attitudes se manifeste pleinement par un geste corporel : main tendue, bras ouverts, accolade, caresse, embrassade, étreinte.



“RAMENER L'ÊTRE
AU CERVEAU, C'EST
RÉDUIRE L'HUMANITÉ.”



TUGDUAL DERVILLE

LE TEMPS DE L'HOMME-POUR UNE RÉVOLUTION DE L'ÉCOLOGIE HUMAINE
(PLON, 2016)

NOTES...

Lined area for notes with horizontal dashed lines.

GRAND TÉMOIN AU SERVICE DU BIEN COMMUN



“LA NOTION DE
« COMMUN »
PRÉSENTE UN
INTÉRÊT PARTICULIER
QUAND ON ENVISAGE
DE REPENSER LE
POLITIQUE.”

“

Notre société est caractérisée par l’apparition de problèmes complexes, parfois nouveaux qui ne peuvent être pris en charge uniquement par des acteurs publics.

Choisir de favoriser une société de bien commun signifie privilégier une société qui s’appuie d’abord sur la capacité des personnes et des communautés à prendre en charge des enjeux de bien commun.

Prendre conscience de ce que sont nos communs nous fait redécouvrir la notion de solidarité qui existe entre les êtres humains et leur milieu vivant. Une solidarité de personnes qui répondent en commun à une même problématique, qui se sentent liées par une responsabilité et par des intérêts communs, dans la confiance.

”

GILLES HÉRIARD DUBREUIL
WWW.ECOLOGIEHUMAINE.EU/COMMUNS/

NOTES...

Lined area for notes with horizontal dotted lines.

ENTRONS EN BIOPOLITIQUE !



“ALLIANCE VITA AGIT SANS RELÂCHE AU QUOTIDIEN DEPUIS PLUS DE 20 ANS.”

“

Le quinquennat de M. Hollande, lancé dans une fuite en avant sociétale, a beaucoup contribué à déconstruire la famille et ne cesse aujourd’hui encore d’amplifier les atteintes au respect de la vie. Tous les domaines sont touchés : début de vie, fin de vie, famille, sexualité, éducation... Et cela, dans une inquiétante indifférence. En plus de la loi sur le mariage et l’adoption pour les personnes de même sexe de 2013, d’autres mesures ont été prises – mais souvent avec bien plus de discrétion ou au détour d’amendements surprises – comme la suppression du délai de réflexion avant l’IVG dans la loi Santé ou encore la révision de la loi sur la fin de vie...

Et le gouvernement s’est lancé dans une offensive exceptionnelle contre les mouvements engagés au service de la vie en visant les sites internet qui informent les femmes sur les alternatives à l’avortement, comme si c’était sa priorité dans les temps troublés que nous connaissons !

C’est précisément pour contrer ce genre de menaces et pour encourager la protection de la vie et de la dignité humaines qu’Alliance VITA agit sans relâche au quotidien depuis plus de 20 ans.

”

FRANÇOIS-XAVIER PÈRES
PRÉSIDENT D’ALLIANCE VITA

NOTES...

Area with horizontal dashed lines for taking notes.

FOCUS BÉBÉ OGM

Embryon cobaye, Bébé OGM
pour Humanité augmentée
L'alerte **CRISPR-Cas9**

Les prodigieuses avancées techniques et scientifiques ne sont pas sans poser des questions éthiques. Alliance VITA encourage ce qui va dans le sens du progrès des connaissances et des thérapies respectant la dignité et l'intégrité de l'être humain. Le 24 mai 2016, Alliance VITA a lancé une grande campagne d'alerte à propos de certaines utilisations de la technique d'édition du génome humain, CRISPR-Cas9 dont le mot d'ordre était : « Oui au progrès thérapeutique, non à l'embryon transgénique » !

AUDITION à l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (Opecst) sur l'embryon humain et les modifications génétiques dans le cadre d'une **SAISINE** sur les enjeux des nouvelles biotechnologies.

Lancement de la campagne d'alerte nationale « Stop Bébé OGM » pour **SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC ET LES MÉDIAS.**

LETTRE DE DEMANDE D'AUTO-SAISINE

d'Alliance VITA au Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE).

ACTION DE RUE :

des stands d'information et de mobilisation dans 75 villes de France.



principales actions d'Alliance VITA

UN SITE DÉDIÉ

stopbebeogm.fr

PÉTITION sur la plateforme change.org signée par plus de 16 000 personnes en quelques semaines pour demander un encadrement international de cette pratique.

DIFFUSION D'UNE NOTEXPERT et d'une **VIDÉO DE DÉCRYPTAGE** à destination du grand public ayant atteint + de 10 000 vues

LE SONDAGE

Sondage réalisé avec l'IFOP pour Alliance VITA - 2016

76%

sont favorables à l'usage thérapeutique de la technique du CRISPR-Cas9

76%

des Français sont opposés à son utilisation pour modifier génétiquement in vitro les embryons humains.

67%

des Français se disent inquiets face à l'accélération de l'intervention des scientifiques sur le génome (l'ADN) humain.

68%

pensent que la France doit s'engager pour un encadrement international de cette pratique de modification du génome (ADN) humain.



VERBATIM

« Nous voyons bien que cette technique de génie génétique en appelle maintenant au génie de l'homme et à son sens éthique, présent au fond de chaque conscience, à s'auto-limiter, à poser des garde-fous, des interdits fondateurs, des réglementations. Il est impérieux de redéfinir le sens du « progrès », qui doit être choisi, partagé, raisonné, juste, visant à améliorer la qualité de vie de l'homme sans altérer son environnement et sa nature même, sans laisser personne sur le bord du chemin ni instrumentaliser une catégorie d'êtres humains, et recherchant, de manière indissociable, le bien de l'homme et de l'humanité entière. »

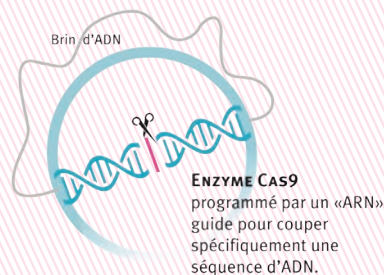
BLANCHE STREB, EXTRAIT DE LA TRIBUNE PUBLIÉE DANS LE MAGAZINE-BOOK «LA BOUSSOLE», ENQUÊTE DE PAIX - JUIN 2016

LE ZOOM

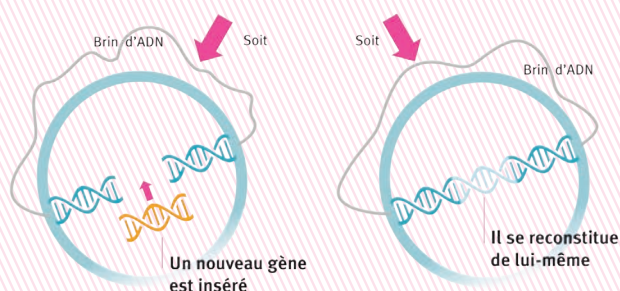
CRISPR-CAS9 : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'une nouvelle technique révolutionnaire, relativement simple et peu coûteuse, qui permet d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement des gènes et d'envisager le traitement de certaines maladies. Toutefois, le risque que ces techniques soient appliquées à l'embryon humain, en vue de sélectionner certains de ses critères, est déjà là. Une nouvelle forme d'eugénisme, au service d'une idéologie transhumaniste qui vise à améliorer l'être humain, est en train de naître. La Grande-Bretagne, la Suède, et la Chine ont commencé à expérimenter le CRISPR-Cas9 sur des embryons humains in vitro.

1 Coupure ciblée de l'ADN



2 Transformation de l'ADN



Pour une écologie de l'humanité

par Tugdual Derville

Mais quelle humanité allons-nous léguer au futur? Question étrange? Elle s'avère au moins aussi cruciale que le défi environnemental. Car les repères d'humanité hérités de nos ancêtres sont contestés. Alors que nous avons tous été conçus d'un homme et d'une femme, alors qu'au début de son existence chacun s'est développé pendant des mois à l'intérieur d'un corps maternel, les « déconstructeurs » ne se cachent pas de vouloir casser ces murs porteurs de notre identité. Ils s'acharnent sur la famille, avec laquelle ils règlent en général de douloureux comptes personnels. Pour s'en « libérer », ils nient la valeur de la fidélité sexuelle. Ils tablent sur les fulgurants progrès des biotechnologies pour aboutir à un homme « hors-sol », sans attaches, déraciné. Certains scientifiques vont jusqu'à pronostiquer la fin de l'homo sapiens basique, à remplacer par le post-humain unisexe et tout-puissant, homme-dieu sans Dieu, fusion artificielle entre chair et machine.

UN FLAGRANT DÉNI D'ÉCOLOGIE HUMAINE !

Devrions-nous abandonner la parité universelle homme-femme dont nous sommes tous nés, la gestation corporelle marquée par la richesse des relations intra-utérines entre la mère et son enfant, et la famille, écosystème de base de toute société humaine? On serait en droit de se révolter: ce serait un flagrant déni d'écologie humaine ! Car ces repères originels fondent la nature de l'homme: recevoir et transmettre la vie gratuitement, c'est la source de la bienveillance et de l'altruisme.

Notre enracinement dans une histoire personnelle - biologique, familiale et géographique - nous aide tous à nous reconnaître libres, égaux et frères. Quel sens aurait la liberté si les enfants étaient programmés selon les désirs impératifs de « commanditaires »? Quel sens aurait l'égalité s'ils étaient conçus et achetés comme des objets industriels qu'on vérifie et qu'on trie, pour éliminer les « ratés » comme de

vulgaires déchets? Et que deviendrait la fraternité dans une société amputée de la famille, lieu où l'on apprend tant bien que mal à se respecter et à s'aimer sans s'être choisis?

Il est temps de protéger l'altérité sexuelle dans l'engendrement, la gestation dans le corps maternel et la famille comme lieu naturel d'épanouissement de la vie, sans oublier l'intégrité de notre génome, que l'Unesco reconnaît comme patrimoine de l'Humanité. Face à la menace d'un nouveau totalitarisme technologique, la pérennité de notre société passe par le respect du corps sexué. Précieux, fécond et fragile. Humble creuset de toute humanité.

Source : Tugdual Derville, Tribune parue dans Ouest France (Août 2016)



TOUTE VIE HUMAINE EST ENCADRÉE PAR TROIS LIMITES FÉCONDES : UN CORPS, SEXUÉ ; LE TEMPS, COMPTÉ ; ET LA MORT, UNIVERSELLE.

Ceux que je nomme « déconstructeurs » veulent nous en affranchir, par l'artifice. Ils s'appuient sur les épreuves inhérentes à nos vies et sur nos frustrations pour faire miroiter la fin des limites. En s'attaquant aux murs porteurs de l'humanité (parité sexuelle dans le couple, famille durable) comme s'ils étaient des constructions artificielles, ils fragilisent la société. D'une façon générale, c'est le propre de toute idéologie d'être déconnectée du réel. Devant le réel, la compulsion de toute-puissance n'est que l'actualisation de la grande tentation prométhéenne. Au lieu de consentir à son identité, l'homme rêve de se recréer, au risque de s'autodétruire.

LES 7 IDÉOLOGIES

C'est la convergence de sept idéologies qui s'opère désormais : le **SCIENTISME** et l'**EUGÉNISME** font miroiter le bébé zéro défaut ; le **MATÉRIALISME** et l'**INDIVIDUALISME** nous voient comme d'insatiables consommateurs égotiques ; le **FÉMINISME RADICAL** et l'**IDÉOLOGIE DU GENRE** glissent, selon l'expression de Jacques Attali, « vers une humanité unisexe » ; ultimement, le **FANTASME TRANSHUMANISTE** rêve de remplacer l'homo sapiens basique par l'homme augmenté, invulnérable, omniscient et immortel. Ces idéologies sont entrées en résonance dans leur entreprise de démolition de la société. Elles tendent à la liquéfier, en produisant des individus se croyant autonomes, mais en réalité déracinés, isolés, frustrés.

L'ÉCOLOGIE HUMAINE

L'écologie humaine s'attache au contraire à concevoir l'homme, dans sa complexité et son mystère, enraciné dans son histoire, sa généalogie, son pays, sa culture, relié à ses proches par ses activités de proximité. Elle a pour boussole « tout l'homme et tous les hommes ». Elle est fondée sur l'anthropologie du don, qui reconnaît à la fois la vulnérabilité des êtres humains, leur interdépendance et leur soif de transcendance. Aux antipodes de l'individualo-collectivisme, elle tisse des liens de confiance et de bienveillance.

Source : Tugdual Derville, Tribune parue dans Atlantico, www.atlantico.fr (Juin 2016)

Réparer les vivants : à quel prix ?

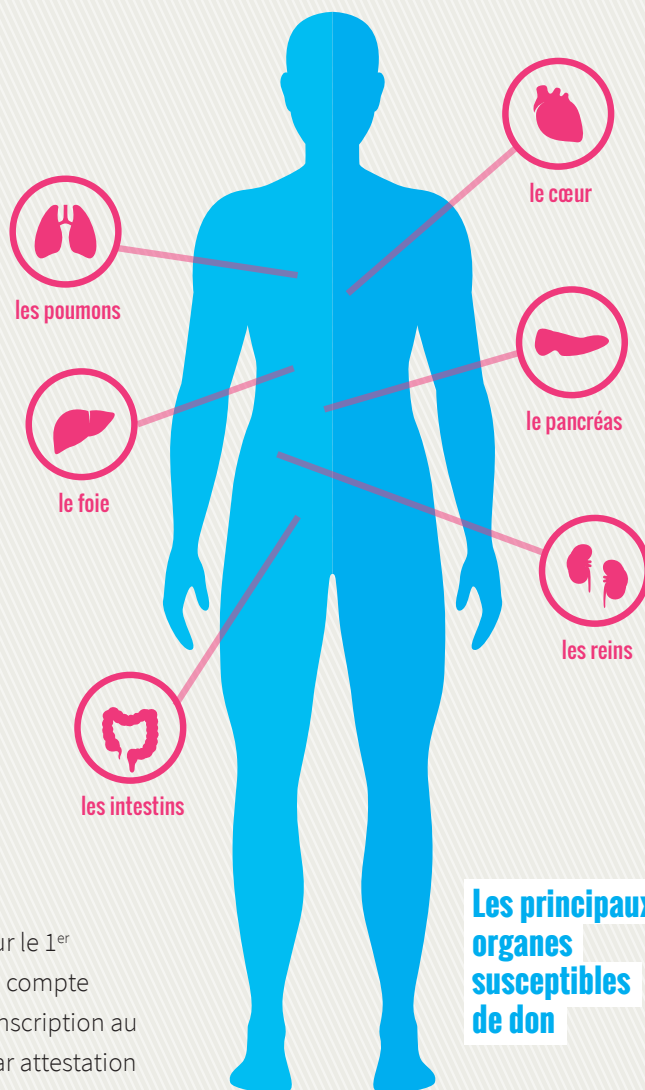
Don ou dû d'organes ?

Le don d'organes relève d'une forme de solidarité permettant de sauver de nombreuses vies chaque année. Pour autant, la pénurie d'organes ne doit pas faire dériver un encadrement strictement réglementé :

▶ **s'assurer du libre consentement** (ou du moins du non-refus) et de la finalité thérapeutique ;

▶ **contrôler les conditions de prélèvement d'organes**, en particulier ceux sur « donneur à cœur arrêté » ou sur patients chez qui on décide d'arrêter les traitements.

Le prélèvement d'organe ne peut se faire au détriment de soins dus à des malades incurables ou à des personnes parvenues à un grand âge.

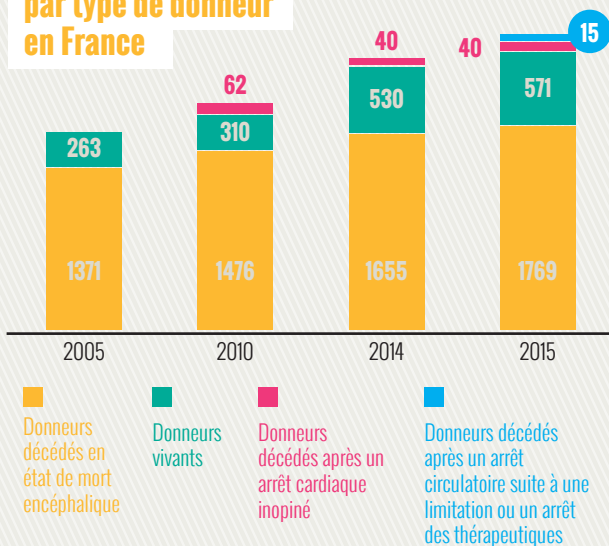


Les principaux organes susceptibles de don

CONSETEMENT PAR DÉFAUT AVEC LA LOI SANTÉ

La loi Santé du 26 janvier 2016 a supprimé du Code de la Santé publique l'obligation faite au médecin de rechercher auprès des proches du défunt sa volonté de donner ou non ses organes. Cette nouvelle disposition est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017. L'équipe médicale doit néanmoins prendre en compte tout refus exprimé par la personne, "principalement" par l'inscription au registre national des refus, mais aussi par simple écrit ou par attestation d'un proche.

Évolution du prélèvement par type de donneur en France



"Maastricht 3" : une expérimentation qui pose question

Pour augmenter le nombre de greffons disponibles, une nouvelle catégorie de donneurs est en cours de mise en place. Depuis l'autorisation en décembre 2014 d'un premier centre, 5 établissements hospitaliers ont intégré la face pilote du programme Maastricht 3. Cette catégorie désigne des personnes pour lesquelles une décision de limitation ou d'arrêt des thérapeutiques est prise en raison du pronostic irréversible des pathologies ayant amené la prise en charge en réanimation, il s'agit donc de prélèvements d'organes sur personne décédée à la suite d'un arrêt des thérapeutiques actives. L'arrêt cardiaque est alors contrôlé, et le prélèvement d'organes planifié. Cette catégorie suscite des débats éthiques.



A chaque élection, des enjeux biopolitiques !

Dans les 5 ans à venir, chaque citoyen français sera invité 6 fois à renouveler ses représentants politiques au cours d'élections sur tout le territoire :

2017 : Présidentielle et Législatives

2019 : Européennes

2020 : Municipales

2021 : Départementales et Régionales

Sans compter d'éventuels référendums !

A chaque élection, de nouvelles questions biopolitiques se posent, en fonction de l'actualité et des responsabilités concernées par l'organe élu. Car à chaque niveau de cette pyramide institutionnelle, les élus exercent des pouvoirs définis par la Constitution et les lois, avec bien souvent des recoupements de compétences et des doublons.

En voici quelques exemples...

LES DÉPUTÉS EUROPÉENS,

élus pour siéger au Parlement de Strasbourg de l'Union européenne, ont par contre peu de pouvoirs directs, à part le vote du budget. Ils votent des textes non directement contraignants, mais qui peuvent avoir une influence indirecte sur les Etats membres : par exemple, des résolutions sur les droits

de l'homme, la santé reproductive incluant l'accès à l'IVG, la non-discrimination des LGBT, le genre, etc.



LE MAIRE, AVEC SON CONSEIL MUNICIPAL, a des pouvoirs extrêmement larges dans tous les domaines de la vie économique, sociale ou culturelle de sa commune. Son rôle est en particulier déterminant pour l'action sociale et la santé au service des personnes et des familles au quotidien, sous forme d'équipements, de services, d'infrastructures ou encore d'aides individuelles : par exemple, structures d'accueil des jeunes enfants, maintien à domicile ou maisons de retraite pour les personnes âgées, transports ou accès au travail des personnes handicapées, etc.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, AVEC SON PRÉSIDENT, est très investi dans l'action sanitaire et sociale, la gestion des collèges, l'emploi local. Les mesures de solidarité occupent une large part de son budget : allocations comme le RSA (chômeurs) ou l'APA (personnes âgées), gestion des PMI, aide aux personnes handicapées... L'accueil temporaire des femmes enceintes en difficulté est par exemple de sa responsabilité.



LE CONSEIL RÉGIONAL, AVEC SON PRÉSIDENT, est sans doute l'échelon administratif qui est le moins concerné par les questions biopolitiques. Il est surtout compétent pour le développement économique et l'aménagement du territoire (infrastructures et moyens de transports comme les TER), les lycées et la formation professionnelle.



LE PARLEMENT, COMPOSÉ DES DÉPUTÉS ET DES SÉNATEURS (POUVOIR LÉGISLATIF), possède théoriquement des pouvoirs strictement limités (cf. article 34 de la Constitution). Mais en réalité, le Parlement fixe des règles générales dans pratiquement tous les domaines, comme en témoignent des lois récentes sur le mariage et la filiation, la fin de vie, l'IVG, la recherche sur l'embryon, le don d'organes, etc.



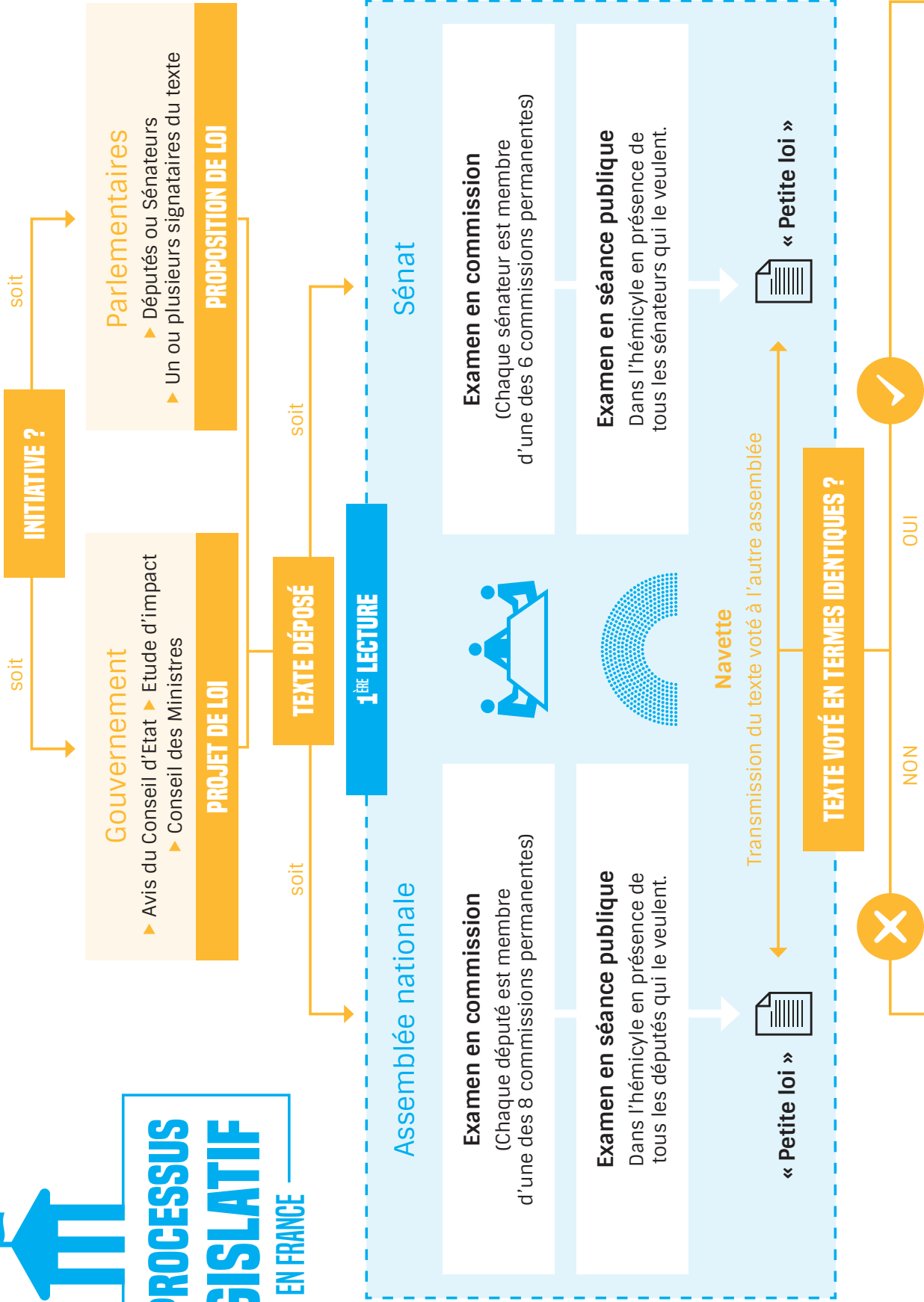
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LE GOUVERNEMENT QU'IL NOMME (POUVOIR EXÉCUTIF)

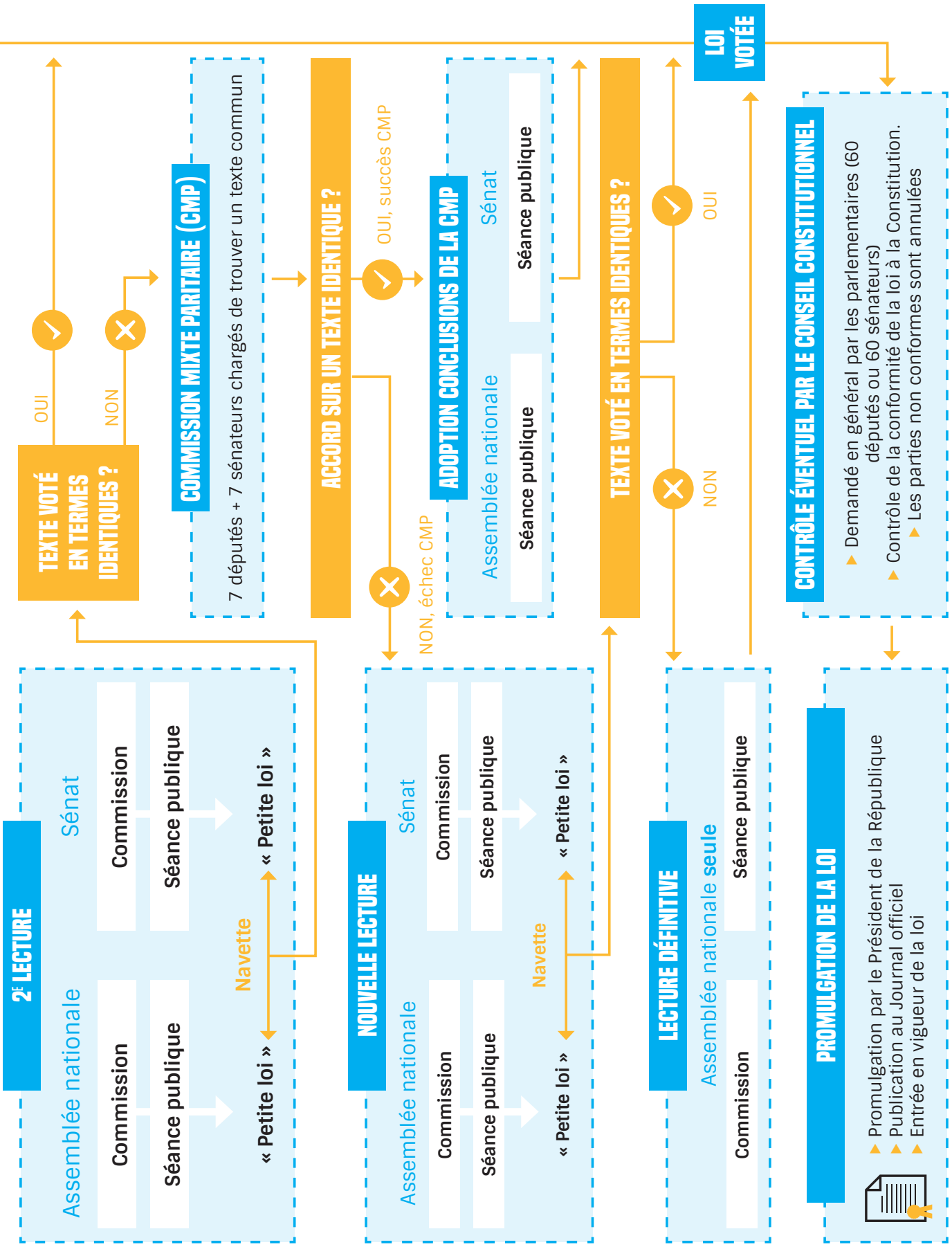
ont les pouvoirs les plus larges. Ils peuvent agir dans tous les domaines, à tous les échelons territoriaux (via les préfets), soit pour faire appliquer les lois votées, soit pour mettre en œuvre leurs propres mesures. Les décrets et les arrêtés ministériels peuvent concerner toutes les questions bioéthiques, du début à la fin de vie.



LE PROCESSUS LÉGISLATIF

EN FRANCE





Lexique

Bioéthique

Bioéthique vient de « bio », qui veut dire « vivant », et d'« éthique », qui signifie « ce qui est bon et utile pour l'homme ». La bioéthique s'intéresse aux activités médicales et de recherche qui utilisent des éléments du corps humain. Par exemple : l'assistance médicale à la procréation, qui fait appel aux dons d'ovules et de sperme ; les recherches ayant comme objet l'embryon et les cellules embryonnaires ; le dépistage de maladies faisant appel aux gènes... Elle cherche à répondre le mieux possible aux questions soulevées par le progrès scientifique et technique, au regard des valeurs de notre société, et à garantir le respect de la dignité humaine et la protection des plus vulnérables contre toute forme d'exploitation.

(Source : *Les états généraux de la bioéthique*)

Ethique

L'éthique est une discipline philosophique qui regroupe un ensemble de règles qui se différencient et complètent les règles juridiques, car elles intègrent le motif, le mobile des activités humaines et trouvent leur fondement dans l'intériorité de l'être.

Un acte pourra être légal mais non conforme à l'éthique (par exemple l'achat d'un objet fabriqué par un esclave) ; un acte pourra être illégal mais conforme à l'éthique (par exemple l'assistance à un réfugié politique).

Dignité humaine

Utilisée en particulier dans le champ de la bioéthique, elle fait référence à une qualité qui serait liée à l'essence même de chaque homme, ce qui expliquerait qu'elle soit la même pour tous et qu'elle n'admette pas de degré. Selon le philosophe Paul Ricoeur, cette notion renvoie à l'idée que « quelque chose est dû à l'être humain du fait qu'il est humain ». En ce sens, elle signifie que toute personne mérite un respect inconditionnel, quels que soient l'âge, le sexe, la santé physique ou mentale, la religion, la condition sociale ou l'origine ethnique de l'individu en question.

Génétique

La génétique est la science qui étudie l'hérédité et les gènes (l'ADN), les caractères héréditaires des individus, leur transmission au fil des générations et leurs variations (mutations).

Epigénétique

Terme utilisé pour définir les mécanismes modifiant l'expression d'un gène ou tout phénomène de transmission héréditaire échappant aux lois de la génétique mendélienne. Sans changer la séquence d'ADN, les facteurs environnementaux provoquent des modulations de l'expression de gènes. Facteur important, par exemple pendant la grossesse : un même embryon porté par une femme ou une autre se développera différemment.



Ovule-ovocyte-ovaire

Un ovule est une cellule sexuelle, ou gamète, résultant de la maturation d'un ovocyte à l'intérieur d'un des deux ovaires (gauche ou droit) dont dispose la femme. Chaque ovaire contient normalement plusieurs milliers d'ovocytes présents dès le 4^e mois in-utero, dont le nombre diminue progressivement au cours de la vie. À partir de la puberté, chaque mois, une dizaine d'ovocytes se développe pour aboutir à l'ovulation d'un seul en général, pouvant être fécondé par un spermatozoïde.

Ovulation-fécondation-nidation.

L'ovulation correspond à l'expulsion d'un ovule hors de l'ovaire. Elle a lieu en général 14 jours après la menstruation (début des règles). L'ovule expulsé descend le long de la trompe de Fallope, lieu de la fécondation possible avec un spermatozoïde. 7 ou 8 jours après la fécondation a lieu la nidation, durant laquelle l'œuf fécondé s'implante, « fait son nid », dans la muqueuse utérine.

Nidation

Environ 7 ou 8 jours après la fécondation, l'œuf fécondé s'implante dans la muqueuse utérine pour s'y développer.

Embryon

Premier stade de développement, après la fécondation d'un ovocyte par un spermatozoïde. On parle d'embryon dès la fusion des noyaux de l'ovocyte et du spermatozoïde après la fécondation.

Fœtus

Nom donné à l'embryon à partir du troisième mois de grossesse et jusqu'à la naissance de l'enfant.

Ponction ovarienne

Geste chirurgical qui consiste à aspirer dans les ovaires ayant subi une stimulation hormonale préalable, le liquide folliculaire contenant les ovocytes. Elle est effectuée à l'aide d'une aiguille reliée à une seringue ou à un système d'aspiration contrôlée.

Caryotype

Examen des chromosomes contenus dans le noyau d'une cellule et qui sont le support de l'information génétique. Cet examen permet le diagnostic de certaines maladies génétiques.

IVG

Il s'agit d'une interruption volontaire de grossesse qui peut être réalisée jusqu'à 12 semaines de grossesse soit par voie chirurgicale, soit par voie médicamenteuse.

DPN

Le dépistage prénatal est l'ensemble des pratiques médicales ayant pour but de détecter in utero chez l'embryon ou le fœtus une affection grave (anomalie génétique ou malformation congénitale, par exemple) pouvant conduire à une IMG, et de permettre une meilleure prise en charge médicale de la pathologie si la grossesse est poursuivie.

PMA

Procréation médicalement assistée, appelée aussi AMP (Assistance Médicale à la Procréation), regroupe l'ensemble des techniques permettant la procréation en dehors du processus naturel. Les techniques sont nombreuses : insémination artificielle (introduction du sperme dans le col utérin de la femme), stimulation ovarienne, fécondation in vitro, etc.

FIV

La fécondation in vitro consiste à fabriquer un embryon en laboratoire après recueil du sperme du père et d'ovocytes de la mère, puis après un temps d'incubation, de pour le transférer dans la cavité utérine de la femme.

DPI

Le diagnostic préimplantatoire (DPI) permet de détecter la présence d'éventuelles anomalies génétiques ou chromosomiques dans les embryons conçus après fécondation in vitro. Le but étant de différencier les embryons atteints d'une maladie génétique de ceux porteurs sains ou indemnes.

IMG

Interruption médicale de grossesse : Quand une anomalie est suspectée ou découverte au cours de la grossesse, l'IMG peut être proposée aux parents après évaluation par un centre pluridisciplinaire prénatal. L'IMG peut se pratiquer jusqu'au terme de la grossesse.

GPA

La gestation pour autrui, ou recours à une mère porteuse, est un procédé dans lequel une femme porte un enfant « pour le compte d'autrui », et s'engage à remettre l'enfant au couple demandeur à l'issue de la grossesse.

ICSI

(Intra Cytoplasmic Sperm Injection) c'est une technique de fécondation assistée qui consiste en l'injection d'un spermatozoïde dans l'ovocyte.

Utérus artificiel

Un utérus artificiel, appelé aussi matrice artificielle, est un dispositif théorique d'ectogénèse qui permet une grossesse extracorporelle, à savoir la croissance d'un embryon ou d'un fœtus sans passer par un ventre maternel.

Procréation post mortem

Fécondation in vitro avec du sperme ou un ovule congelés d'une personne décédée ou implantation dans un utérus d'un embryon congelé dont l'un ou les deux parents sont décédés.

CRISPR-Cas9

Technique de génie génétique permettant de modifier le code génétique d'une cellule par l'enlèvement ou l'ajout d'un ou plusieurs gènes.

FIV-3 parents

Technique qui consiste à fabriquer in vitro un embryon à l'aide de deux ovules et un spermatozoïde. Le noyau cellulaire d'un ovule étant transféré dans l'autre ovule énucléé.



Euthanasie

Consiste à provoquer délibérément la mort, quel que soit le moyen employé (un acte ou une abstention délibérée de soins indispensables à la vie). Les deux critères qui définissent l'euthanasie sont l'intention de provoquer la mort et le résultat : la mort.

Acharnement thérapeutique

Il consiste à administrer à un patient des traitements devenus inutiles ou disproportionnés.

Soins palliatifs

Ils sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale visant à soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi à prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle du patient et de ses proches.

Sédation

Elle consiste en « la recherche, par des moyens médicamenteux, d'une diminution de la vigilance pouvant aller jusqu'à la perte de conscience, dans le but de diminuer ou de faire disparaître la perception d'une situation vécue comme insupportable par le patient, alors que tous les moyens disponibles et adaptés à cette situation ont pu lui être proposés et mis en œuvre sans permettre d'obtenir le soulagement escompté par le patient ».

La sédation peut être appliquée de façon intermittente, transitoire ou continue.

Sédation en phase terminale

Elle concerne la sédation dans les derniers jours ou les dernières semaines de la vie, sans volonté de provoquer la mort, même si les produits utilisés peuvent avoir comme conséquence indirecte un décès plus rapide (mais dans un délai impossible à mesurer précisément).

Sédation terminale

Elle est par contre utilisée pour exprimer la volonté non seulement d'endormir, mais aussi d'accélérer la survenue de la mort dans un délai rapide. L'Ordre national des médecins, dans un communiqué du 8 février 2013, préconise ainsi qu'il soit possible de réaliser « une sédation adaptée, profonde et terminale », avec la mise en place d'une clause de conscience. Ce qui a entraîné la réaction suivante de l'Académie de Médecine, dès le 28 février 2013 : « dès lors que l'on parle de sédation terminale, le but n'est plus de soulager et d'accompagner le patient, mais de lui donner la mort ».

Directives anticipées

Ce sont des instructions qui concernent la façon dont je veux être soigné et accompagné, et les traitements que j'accepte ou refuse.

Personne de confiance

Cette personne peut être un parent, un proche ou le médecin traitant. Elle sera mon porte-parole devant l'équipe médicale qui me prend en charge.

Maastricht 3

Une nouvelle catégorie de donneurs d'organes en expérimentation. Il s'agit de prélèvements d'organes sur personne décédée à la suite d'un arrêt des thérapeutiques actives. L'arrêt cardiaque est alors contrôlé, et le prélèvement d'organes planifié.



TRANSHUMANISME

Transhumanisme

La pensée transhumaniste repose sur l'idée que le progrès technologique, notamment grâce aux NBIC, doit permettre d'améliorer, d'augmenter et de dépasser notre nature humaine.

Cyborg

Être humain aux capacités modifiées par des dispositifs cybernétiques (étymologiquement, le terme est la contraction de cybernetic organism, organisme cybernétique). Il est employé en science-fiction pour désigner des humains améliorés par la technique.

NBIC

Initiales des 4 sciences : Nanosciences, Biologie, sciences de l'Information et sciences Cognitives.

La singularité technologique

(Ou simplement la singularité) est le point hypothétique au-delà duquel le progrès ne serait plus l'œuvre que d'intelligences artificielles, ou « supra intelligence », elles-mêmes en constante progression. La singularité induirait des changements tels sur la société humaine que l'individu humain d'avant la singularité ne pourrait ni les appréhender ni les prédire de manière fiable. Le risque en serait la perte de pouvoir humain, politique, sur son destin.

Santé connectée

L'e-santé ou télésanté recouvre les différents instruments qui s'appuient sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faciliter et améliorer la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi médicaux ainsi que la gestion de la santé et du mode de vie.

La m-santé recouvre un ensemble de services allant du bien-être à la santé dont l'usage est rendu possible en permanence via un appareil mobile, smartphones et tablettes.

e-patients Consommateurs et patients de e-santé ou m-santé.

Médecine prédictive

Discipline utilisant des tests génétiques pour rechercher d'éventuelles prédispositions d'une personne à développer une pathologie au cours de son existence.



ORGANISMES SCIENTIFIQUES

consultés sur les questions bioéthiques

CCNE

Comité Consultatif National d'Ethique pour les sciences de la vie et de la santé. C'est un organisme consultatif français ayant le statut d'autorité administrative indépendante, dont la mission est de « donner des avis sur les problèmes éthiques et les questions de société soulevés par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé ». Il est composé de 40 membres parmi des personnalités de la recherche médicale et scientifique, de la réflexion éthique, de la politique.

ABM

L'Agence de la Biomédecine a été créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. Des champs de compétences qui font d'elle l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques, juridiques et éthiques liés à ces questions.

Convention d'Oviedo pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine : Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine du Conseil de l'Europe. (Textes juridiquement contraignants)

Le Comité international de bioéthique de l'UNESCO (CIB)

Comité international dont l'objectif est de favoriser la réflexion sur les enjeux éthiques et juridiques et d'encourager l'échange d'idées, des actions de sensibilisation de l'opinion, des milieux spécialisés et des décideurs (publics et privés).



ORGANISMES JUDICIAIRES

solicités pour les litiges bioéthiques

Cour de Cassation

Il s'agit de l'organe suprême pour les procédures civiles et pénales (Exemple : l'arrêt sur la GPA en 2015).

Conseil d'Etat

C'est l'organe suprême pour conseiller le Gouvernement avant les projets de loi et pour juger des décisions des administrations publiques. (Exemples : la validation de la circulaire Taubira sur la GPA de janvier 2013, ou la décision concernant Vincent Lambert en juin 2014).

Conseil Constitutionnel

Il intervient pour juger de la conformité des lois à la Constitution française. (Exemples : en 2013 de la validation de la loi Taubira sur les mariages de couples de même sexe, ou de la loi autorisant la recherche sur l'embryon).

CEDH

La Cour européenne des droits de l'homme siège à Strasbourg et juge les litiges concernant les 47 pays du Conseil de l'Europe regroupant 820 millions d'habitants. (Exemples : l'arrêt de 2014 sur la filiation des enfants nés par GPA à l'étranger, ou la décision de 2015 concernant Vincent Lambert).

Cour de justice de l'Union Européenne

Elle siège à Luxembourg et qui traite des questions de l'Union Européenne regroupant 28 pays et plus de 500 millions d'habitants. (Exemple : l'arrêt de 2011 concernant la brevetabilité de l'embryon humain).

Bibliographie

Société

Le temps de l'homme, pour une révolution de l'écologie humaine, Tugdual Derville (Plon, 2016)

Sur la morale de Monsieur Peillon. Thibaud Collin (Salvator, 2013)

Le marché n'a pas de morale : Ou l'impossible société marchande, Mathieu Detchessahar (Le Cerf, 2015)

La société en action: une méthode pour la démocratie, Gilles Heriard Dubreuil (Hermann, 2013)

Cyborg philosophie : Penser contre les dualismes. Thierry Hoquet (Seuil, 2010)

Familles je vous aime, Ludovine de La Rochère (Pierre Guillaume de Roux, 2016)

La Famille, les droits de l'homme et la vie éternelle. Gregor Puppinck (L'Homme Nouveau Eds, 2015)

Les premières victimes du transhumanisme, Jean-Marie Le Méné (Pierre Guillaume de Roux, 2016)

Les déshérités, ou l'urgence de transmettre, François-Xavier Bellamy (Plon, 2014)

Nos limites pour une écologie intégrale. Gautier Bès. (Le centurion, 2014)

Résistance au Meilleur des Mondes, Eric Letty et Guillaume de Prémare (Letty, 2015)

Contentieux constitutionnel français, Guillaume Drago, (Presses Universitaires de France, 2016)

Les Pépites, Christian et Marie-France Des Pallières (Albin Michel, 2016)

Philosophie

Rien de ce qui est inhumain ne m'est étranger, Martin Steffens (Points, 2016)

La vie en bleu, Martin Steffens (Marabout, 2014).

Eloge de la faiblesse, Alexandre Jollien (Marabout, 2011)

Handicap / maladie

Derrière les apparences, Sophie Lutz (éditions de l'Emmanuel, 2012)

Toi et moi, j'y crois, Philippe Pozzo di Borgo (Points, 2016)

Deux petits pas sur le sable mouillé, Anne-Dauphine Julliand (Les Arènes, 2011)

L'inattendue, le handicap ou la vie par les chemins de traverses, Marie-Noëlle de Vaulx (L'Harmattan, 2014).

Tous Intouchables ? Philippe Pozzo di Borgo, Jean

Vanier et Laurent de Cherisey (Bayard Jeunesse, 2012)

Accompagnement, fin de vie

La Bataille de l'euthanasie, Tugdual Derville (Salvator, 2012)

Le fin mot de la vie, Damien Le Guay (Editions du Cerf, 2014)

Vivants jusqu'à la mort, Tanguy Chatel (Albin Michel, 2013)

Comme toi, j'ai demandé à mourir. Fraysse Eliane Et Pasquale René (Quasar, 2013)

Euthanasie : Du droit de vivre au devoir de mourir, Joseph-Marie Verlinde (Le livre ouvert, 2014)

La mort confisquée, Christian de Cacqueray (CLD, 2005)

On ne peut imposer ça à personne : Handicap du nourrisson et euthanasie, Laurence Henry (Salvator, 2013).

Une larme m'a sauvée, Angèle Lieby (Les arènes, ou livre de poche, 2012)

1001 vies en soins palliatifs, Claire Fourcade (Bayard, 2012)

Sexualité / procréation / famille

PMA, GPA. Quels respects pour les droits de l'enfant ?, Aude Mirkovic (Pierre Téqui, 2016).

Donne-moi des baisers de ta bouche. Balade en couple dans le jardin de la sexualité, Sophie Lutz (éditions de l'Emmanuel, 2016)

La gestation pour autrui: Fictions et réalité, Muriel Fabre-Magnan (Fayard, 2013)

Maternité de substitution et Droits de l'Homme, analyse des enjeux humains, éthiques et juridiques. No Maternity Traffic. A télécharger sur www.nomaternitytraffic.eu

Maman, ne me quitte pas ! Accompagner l'enfant dans les séparations de la vie, Bernadette Lemoine (St Paul éditions, 2006)

Petit alphabet de l'amour : Lettres d'un père à sa fille, Henri de Soos et Nicolas d'Ursel (Librairie de l'Emmanuel, 2008)

Vivre autrement sa sexualité, découvrir les méthodes naturelles de régulation des naissances, Didier et Isabelle Nicolas (Quasar, 2015)

Corps en miette, Sylviane Agacinski (Flammarion Lettres, 2009)

Faire des enfants demain, Jacques Testart (Seuil, 2014)

La fabrique du post-humain, Joseph-Marie Verlinde (Le livre ouvert, 2015)

Le corps-marché, la marchandisation de la vie humaine à l'ère de la bioéconomie, Céline Lafontaine (Editions du Seuil, 2014)

Crédits photos

p. 3 © Christophe Damaggio
p. 7 © Sergii Figurnyi /
© MangAllyPop@ER / © mshch
p. 14 © LuckyImages
p. 28 © iStockphoto.com/Xesai
p. 42 © Studio Romantic
p. 56 © Jacob Lund
p. 67 © Cavan Social
p. 68 © Ramona Kaulitzki

et Focus Alliance VITA :
© François Régis Salefran
© Michel Pourny
© Michel Richard

Conception graphique
Rémi Lefebvre
www.redfox.fr

© Alliance VITA
Université de la vie
Janvier 2017

Alliance VITA
55 rue de la Fédération
75015 Paris (France)
1 rue de la Pépinière
1000 Bruxelles (Belgique)
Tel : (33) 1 45 23 08 29



www.alliancevita.org
www.universitedelavie.fr

